

BUDGET DE DÉPENSES

2015 • 2016



Crédits des ministères et organismes

RIGUEUR ET RESPONSABILITÉ

BUDGET DE DÉPENSES

2015 • 2016



Crédits des ministères et organismes

pour l'année financière se terminant le
31 mars 2016

Déposés à l'Assemblée nationale conformément
aux articles 45 et 47 de la
Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01)
par monsieur Martin Coiteux,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et de la Révision permanente des programmes
et président du Conseil du trésor

Budget de dépenses 2015-2016

Crédits des ministères et organismes

Dépôt légal - Mars 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-551-25638-9 (imprimé)

ISBN 978-2-551-25639-6 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits	7
2. Contenu du volume Crédits des ministères et organismes du Budget de dépenses 2015-2016	7
3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes	8
4. Termes apparaissant au Budget de dépenses 2015-2016 et modalités régissant les crédits.....	9
5. Définition des supercatégories	12
6. Définition des catégories	13

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses.....	17
Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits.....	18
Sommaire des crédits.....	19
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017	20
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net	21

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Occupation du territoire	25
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	39
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	45
Conseil exécutif	55
Culture et Communications	67
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	75
Économie, Innovation et Exportations	81
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche	87
Énergie et Ressources naturelles	103
Famille	109
Finances	119
Forêts, Faune et Parcs	127
Immigration, Diversité et Inclusion	133
Justice	137
Relations internationales et Francophonie	151
Santé et Services sociaux	155
Sécurité publique	167
Tourisme	177
Transports	181
Travail, Emploi et Solidarité sociale	187

NOTES
EXPLICATIVES

1. OBJET DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Le Budget de dépenses 2015-2016 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds général du fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés au fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le volume **Crédits des ministères et organismes** présente non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale, mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières ainsi que les crédits déjà votés en vertu des lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2015-2016.

2. CONTENU DU VOLUME CRÉDITS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU BUDGET DE DÉPENSES 2015-2016

Le volume **Crédits des ministères et organismes** présente deux sections. La première est consacrée au sommaire du budget de dépenses ainsi que des crédits des ministères et organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels incluant l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au volume **Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées**.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuilles et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes, à savoir :

- Le tableau « Budget de dépenses » comparant le budget de dépenses 2015-2016 à la dépense probable 2014-2015;
- Le tableau « Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits » faisant le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- Le tableau « Sommaire des crédits » présentant la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- Le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017 » présentant, par portefeuilles et par programmes, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par éléments de programmes et supercatégories de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- Le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumérant les programmes pour lesquels un crédit au net est prévu. À la suite de la présentation de chacun des portefeuilles concernés, les modalités d'application de chacun des crédits au net sont précisées.

DEUXIÈME SECTION : CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2015-2016 comparés à ceux de l'exercice précédent. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants :

- Un tableau sommaire présentant, par programmes, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories.
 - Pour chaque programme, un tableau sommaire présentant, par éléments, la conciliation entre les dépenses et les crédits, en distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;
 - Un tableau complémentaire présentant, pour chaque élément, la ventilation par supercatégories des budgets de dépenses et d'investissements;
 - L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Sont également précisées, si applicables, les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions prévoyant que lorsqu'un montant est retourné à un crédit, ce dernier peut être utilisé à nouveau.
- Un tableau « Crédits de transfert » présentant, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projets. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaires et par catégories de dépenses.

Cette section peut également inclure, lorsque cela s'applique, les tableaux suivants :

- Un tableau « Crédit au net » indiquant, pour chaque programme pour lequel un crédit au net est prévu, les prévisions des dépenses du programme concerné et des revenus associés au crédit au net ainsi que les modalités d'application;
- Un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017 » précisant, par programmes et par éléments, les crédits à voter en 2015-2016 pour des dépenses prévues en 2016-2017;
- Un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précisant, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégories de dépenses.

3. MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DES PORTEFEUILLES ET DES PROGRAMMES

Des modifications ont été apportées à la structure de présentation du Budget de dépenses 2015-2016 par rapport à celle en vigueur au cours de l'exercice 2014-2015, reflétant entre autres les ajustements à la composition du Conseil des ministres annoncés le 27 février 2015. Cette section décrit les principales modifications apportées aux structures de programmes par rapport à celles en vigueur au cours de l'exercice 2014-2015. Un signe (+) indique l'ajout alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'une responsabilité.

ÉCONOMIE, INNOVATION ET EXPORTATIONS

- (-) Retrait d'un élément de programme « Commission de l'éthique en science et en technologie » au bénéfice du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche ».

ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Création du portefeuille.

- (+) Fusion des anciens portefeuilles « Éducation, Loisir et Sport » et « Enseignement supérieur, Recherche et Science ».
- (+) Ajout d'un élément de programme « Commission de l'éthique en science et en technologie » en provenance du portefeuille « Économie, Innovation et Exportations ».

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Création du portefeuille.

- (+) Fusion des anciens portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Travail ».

AUTRES MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DE PROGRAMMES

La structure de présentation du Budget de dépenses 2015-2016 incorpore également d'autres modifications de nature administrative, des changements de dénomination ainsi que des retraits, ajouts, subdivisions ou fusions de programmes ou d'éléments de programmes à divers portefeuilles.

Le cas échéant, les données comparatives 2014-2015 ont été reclassées pour en assurer la cohérence.

4. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2015-2016 ET MODALITÉS RÉGISSANT LES CRÉDITS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres provisions ».

BUDGET D'INVESTISSEMENTS OU INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements comprend les sommes prévues pour les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, placements, avances et autres ».

CRÉDITS OU CRÉDITS TOTAUX

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi que des sommes prévues au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds général du fonds consolidé du revenu un montant maximal par programmes pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

CRÉDITS À VOTER

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà sanctionnées. Ainsi, les crédits permanents et les crédits déjà votés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programmes de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées aux lois sur les crédits. Pour 2015-2016, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme, déduction faite de la partie de ce crédit qui fait l'objet d'une provision, le cas échéant.

À l'intérieur d'un même programme et d'une même supercatégorie, les ministères et organismes peuvent modifier entre éléments, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits, à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

Les virements entre supercatégories d'un même élément ou d'un même programme ainsi que les virements en provenance ou au bénéfice de la supercatégorie « Transfert » ou de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » nécessitent une autorisation préalable du Conseil du trésor.

Dans la mesure où les dépenses à pourvoir sont effectuées aux mêmes fins que celles pour lesquelles une provision a été créée, les crédits affectés à une provision peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes ou portefeuilles après autorisation du Conseil du trésor.

Au terme de la clôture d'un exercice financier, tout solde d'un crédit alloué non entièrement utilisé après imputation des dépenses portées aux comptes de l'exercice est périmé.

CRÉDIT AU NET

La législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

Les revenus associés au crédit au net correspondent au montant de revenus minimal prévu dans les modalités d'application à partir duquel une hausse de crédit est accordée.

CRÉDITS COMPARATIFS OU CRÉDITS 2014-2015

Au total, les crédits comparatifs correspondent aux crédits inscrits au Budget de dépenses 2014-2015 ajustés des variations des crédits permanents.

Pour un portefeuille donné, les crédits comparatifs peuvent être ajustés des dépenses imprévues financées en 2014-2015 par un recours au Fonds de suppléance du Conseil du trésor mais qui, en raison de leur caractère récurrent, ont été ajoutées au budget 2015-2016 du portefeuille.

De plus, les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice 2015-2016.

Dans le cas des budgets de dépenses et d'investissements, les données comparatives correspondent généralement aux données qui apparaissaient au Budget de dépenses 2014-2015, sur la base des mêmes ajustements apportés pour établir les crédits comparatifs.

CRÉDITS DÉJÀ VOTÉS

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

CRÉDITS PERMANENTS

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds général du fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés reflètent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

DÉPENSE PROBABLE

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice financier 2015-2016.

DÉPENSES NE NÉCESSITANT PAS DE CRÉDIT

Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent l'amortissement ainsi que la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.

Ces dépenses ne nécessitent pas de crédit puisqu'elles découlent de crédits utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations ainsi que de fournitures ou de services qui seront consommés au cours du présent exercice financier ou d'exercices financiers ultérieurs.

Amortissement

Les investissements en immobilisations, incluant ceux en ressources informationnelles, sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile.

Au Budget de dépenses 2015-2016, les dépenses ne nécessitant pas de crédit correspondent à l'amortissement.

ÉLÉMENT

L'élément est une subdivision plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

PORTEFEUILLE

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

PROGRAMME

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programmes.

PROVISION

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses.

5. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères et organismes pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements.

AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues pour un fonds spécial, assumées en tout ou en partie par le ministère ou l'organisme budgétaire qui l'administre. Elle inclut, notamment, les dépenses de rémunération, de fonctionnement et le coût du service de la dette du fonds spécial.

CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement et de la provision pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances.

FONCTIONNEMENT

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires, à l'exclusion des dépenses de rémunération, de transfert, d'affectation à un fonds spécial, des créances douteuses et autres provisions ainsi que du service de la dette. Elle inclut notamment le coût estimatif lié à la réévaluation et aux nouvelles obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de terrains contaminés, de même que l'amortissement des immobilisations.

IMMOBILISATIONS

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les sommes encourues pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations, y compris celles relatives aux ententes de partenariat public-privé. Elle comprend également les sommes relatives aux supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement » et « Service de la dette » lorsqu'elles sont encourues pour la réalisation d'immobilisations.

PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement sont également incluses dans cette supercatégorie de même que les taxes de vente payées ou à payer (TVQ, TPS/TVH) et comptabilisées lors de l'acquisition de biens et services, l'inscription de stocks et les paiements pour les frais payés d'avances. Elle comprend également, s'il y a lieu, des engagements concernant des années antérieures qui sont portés à la dette nette.

RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, y compris les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également les traitements et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend les avantages sociaux et les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur, notamment, la contribution aux régimes de retraite, au régime de rentes du Québec, au fonds des services de santé, à l'assurance-emploi et au régime québécois d'assurance parentale.

SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend les intérêts du service de la dette directe, l'amortissement des escomptes et primes, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et d'autres frais associés à la gestion de la dette. Elle comprend également les intérêts sur le compte des régimes de retraite, les intérêts au titre du régime de rentes de survivants et les intérêts au titre des congés de maladie accumulés. Enfin, elle comporte les intérêts relatifs aux ententes de partenariat public-privé signées par les ministères et les organismes budgétaires.

TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pour le gouvernement ni des acquisitions directes de biens et de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

6. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le fonctionnement, autre que pour la rémunération, d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

INTÉRÊT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

RÉMUNÉRATION

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Cette catégorie comprend également la rémunération des professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour la rémunération du personnel imputées sur un fonds spécial.

SUPPORT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires, un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Transfert-Rémunération », « Transfert-Fonctionnement », « Transfert-Capital » et « Transfert-Intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations destinées à fournir, aux bénéficiaires d'un programme géré au moyen d'un fonds spécial, un soutien financier sous différentes formes mais ne constituant pas pour le gouvernement une acquisition directe de biens ou de services.

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	Budget de dépenses	Dépense probable
	(000 \$)	
Assemblée nationale*	128 252,1	126 745,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	90 778,0	131 284,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 743 269,4	1 834 168,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	881 695,1	924 425,1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 209 693,1	766 237,8**
Conseil exécutif	404 731,5	407 543,3
Culture et Communications	670 531,6	652 410,5
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	148 457,0	153 364,9
Économie, Innovation et Exportations	589 999,8	581 876,5
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche	16 926 608,7	16 896 121,2
Énergie et Ressources naturelles	74 982,1	78 974,8
Famille	2 516 840,6	2 604 010,4
Finances	146 933,6	93 568,4**
Forêts, Faune et Parcs	449 804,0	450 320,9
Immigration, Diversité et Inclusion	283 884,1	168 049,9**
Justice	873 939,9	857 695,9
Relations internationales et Francophonie	94 673,8	90 738,1
Santé et Services sociaux	32 850 690,5	32 389 806,9
Sécurité publique	1 326 146,9	1 326 225,2
Tourisme	123 487,8	123 568,2
Transports	656 185,4	661 908,8
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 268 415,0	4 384 955,0
Dépenses de programmes	66 460 000,0	65 704 000,0
Service de la dette	8 330 716,7	8 163 716,7
Dépenses budgétaires	74 790 716,7	73 867 716,7

* L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

** Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2014-2015 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits

	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits totaux 2015-2016
	(000 \$)			
Assemblée nationale*	128 252,1	4 836,0	6 952,0	130 368,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	90 778,0	2 830,0	8 245,0	96 193,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 743 269,4	4 815,5	11 181,8	1 749 635,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	881 695,1	16 611,3	24 354,4	889 438,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 209 693,1	3 100,0	730 701,9	1 937 295,0
Conseil exécutif	404 731,5	873,5	873,1	404 731,1
Culture et Communications	674 248,3	6 202,1	4 739,8	672 786,0
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	148 457,0	14 524,0	45 520,7	179 453,7
Économie, Innovation et Exportations	589 999,8	1 350,1	2 605,0	591 254,7
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche	16 926 608,7	6 286,1	145 415,0	17 065 737,6
Énergie et Ressources naturelles	74 982,1	4 705,8	8 271,4	78 547,7
Famille	2 516 840,6	11 723,5	20 102,0	2 525 219,1
Finances	8 473 933,6	(25 450,0)	1 940,8	8 501 324,4
Forêts, Faune et Parcs	449 804,0	13 908,6	24 810,0	460 705,4
Immigration, Diversité et Inclusion	283 884,1	2 551,7	11 878,0	293 210,4
Justice	873 939,9	7 432,5	23 747,3	890 254,7
Relations internationales et Francophonie	94 673,8	3 300,0	11 450,0	102 823,8
Santé et Services sociaux	32 850 690,5	1 690,0	5 565,2	32 854 565,7
Sécurité publique	1 326 146,9	19 520,9	34 284,1	1 340 910,1
Tourisme	123 487,8	-	-	123 487,8
Transports	656 185,4	24 582,1	54 100,0	685 703,3
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 268 415,0	1 421,1	3 760,6	4 270 754,5
Total	74 790 716,7	126 814,8	1 180 498,1	75 844 400,0

* L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits

	2015-2016				2014-2015
	Crédits à voter*	Crédits permanents	Crédits déjà votés**	Crédits totaux	Crédits comparatifs
	(000 \$)				
Assemblée nationale***	-	130 368,1	-	130 368,1	132 377,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale***	48 995,2	47 197,8	-	96 193,0	133 760,3
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 749 626,1	9,6	-	1 749 635,7	1 894 782,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	889 428,6	9,6	-	889 438,2	1 040 538,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 482 105,8	455 189,2	-	1 937 295,0	1 634 467,6
Conseil exécutif	403 635,6	1 095,5	-	404 731,1	426 084,7
Culture et Communications	672 776,4	9,6	-	672 786,0	668 069,0
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	179 419,1	34,6	-	179 453,7	193 978,3
Économie, Innovation et Exportations	591 235,5	19,2	-	591 254,7	588 791,3
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche	15 821 688,2	1 244 049,4	-	17 065 737,6	17 100 035,7
Énergie et Ressources naturelles	78 528,5	19,2	-	78 547,7	85 439,5
Famille	2 294 109,5	209,6	230 900,0	2 525 219,1	2 614 013,1
Finances	149 222,1	8 352 102,3	-	8 501 324,4	8 833 821,3
Forêts, Faune et Parcs	435 600,8	25 104,6	-	460 705,4	485 351,4
Immigration, Diversité et Inclusion	293 200,8	9,6	-	293 210,4	299 812,2
Justice	668 288,4	221 966,3	-	890 254,7	864 571,3
Relations internationales et Francophonie	102 714,2	109,6	-	102 823,8	100 217,6
Santé et Services sociaux	18 311 347,9	14 543 217,8	-	32 854 565,7	32 556 925,1
Sécurité publique	1 313 171,3	27 738,8	-	1 340 910,1	1 324 272,5
Tourisme	123 478,2	9,6	-	123 487,8	126 691,0
Transports	685 634,1	69,2	-	685 703,3	744 970,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 265 244,2	5 510,3	-	4 270 754,5	4 316 597,9
Total	50 559 450,5	25 054 049,5	230 900,0	75 844 400,0	76 165 569,0

* Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017 apparaissant à la page suivante.

** Ce montant inclut, conformément à la Loi n° 1 sur les crédits, 2014-2015 (L.Q. 2014, chapitre 7), les crédits déjà votés pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2015-2016.

*** L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017

	2016-2017
	(000 \$)
Famille	
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille	215 000,0
Total	215 000,0

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net*

	Page
Affaires municipales et Occupation du territoire	
Programme 8 - Régie du logement	34
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	42
Programme 2 - Organismes d'État	43
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	
Programme 1 - Protection de l'environnement	79
Énergie et Ressources naturelles	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles	105
Forêts, Faune et Parcs	
Programme 2 - Faune et Parcs	130
Immigration, Diversité et Inclusion	
Programme 1 - Immigration, Diversité et Inclusion	135
Justice	
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre	146
Sécurité publique	
Programme 2 - Sûreté du Québec	173
Travail, Emploi et Solidarité sociale	
Programme 3 - Administration	193

* Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Occupation du territoire

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Développement des territoires	114 023,6	-	-	114 023,6	180 067,6
2. Modernisation des infrastructures municipales	430 971,5	-	-	430 971,5	412 326,5
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	551 593,8	-	-	551 593,8	636 722,8
4. Administration générale	56 525,4	4 563,3	10 581,8	62 543,9	71 219,0
5. Promotion et développement de la région métropolitaine	119 530,8	-	-	119 530,8	111 611,7
6. Commission municipale du Québec	3 068,2	2,2	50,0	3 116,0	3 264,5
7. Habitation	447 258,0	-	-	447 258,0	460 362,0
8. Régie du logement	20 298,1	250,0	550,0	20 598,1	19 208,8
	1 743 269,4	4 815,5	11 181,8	1 749 635,7	1 894 782,9
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				1 749 626,1	1 894 773,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	53 257,3	54 106,9
Fonctionnement	32 422,2	30 579,9
Affectation à un fonds spécial	-	41 919,8
Transfert	1 657 589,9	1 717 288,7
Total	1 743 269,4	1 843 895,3
Budget d'investissements		
Immobilisations	11 181,8	18 350,0
Prêts, placements, avances et autres	-	36 000,0
Total	11 181,8	54 350,0

Programme 1

Développement des territoires

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2015-2016	2014-2015
(000 \$)					
1. Soutien au développement des territoires	100 000,0	-	-	100 000,0	161 210,4
2. Autres programmes d'aide financière aux territoires et à la ruralité	14 023,6	-	-	14 023,6	18 857,2
	114 023,6	-	-	114 023,6	180 067,6
Crédit à voter				114 023,6	180 067,6

Ce programme offre un soutien financier aux organismes oeuvrant au développement local et régional. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement des territoires.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
(000 \$)					
Affectation à un fonds spécial	-	-		-	41 919,8
Transfert	100 000,0	14 023,6		114 023,6	138 147,8
	<u>100 000,0</u>	<u>14 023,6</u>		114 023,6	<u>180 067,6</u>

Programme 2

Modernisation des infrastructures municipales

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Programmes d'aide financière en lien avec le Plan québécois des infrastructures	291 281,5	-	-	291 281,5	261 551,2
2. Autres programmes d'aide financière aux infrastructures municipales	139 690,0	-	-	139 690,0	150 775,3
	<u>430 971,5</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>430 971,5</u>	<u>412 326,5</u>
Crédit à voter				430 971,5	412 326,5

Ce programme procure le financement requis pour soutenir les municipalités dans le maintien des actifs, la résorption du déficit cumulé et la mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable. Il procure également du financement pour des travaux similaires dans les infrastructures municipales d'eaux usées et pour les réseaux de conduites d'eau potable et des eaux usées. Il permet d'apporter un soutien financier à la construction d'infrastructures collectives.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	3 923,3	30,0		3 953,3	4 161,4
Fonctionnement	465,3	4,7		470,0	484,5
Transfert	<u>286 892,9</u>	<u>139 655,3</u>		<u>426 548,2</u>	<u>407 680,6</u>
	<u>291 281,5</u>	<u>139 690,0</u>		<u>430 971,5</u>	<u>412 326,5</u>

Programme 3**Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités**

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Compensations tenant lieu de taxes	352 919,0	-	-	352 919,0	347 432,8
2. Aide financière aux municipalités	13 620,1	-	-	13 620,1	18 599,1
3. Mesures financières du partenariat fiscal	185 054,7	-	-	185 054,7	270 690,9
	551 593,8	-	-	551 593,8	636 722,8
Crédit à voter				551 593,8	636 722,8

Ce programme englobe des mesures du Pacte fiscal transitoire conclu avec le monde municipal. En outre, il vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux, sur ceux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Il permet d'accorder diverses aides financières au milieu municipal et soutient les mesures prévues à l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Transfert	352 919,0	13 620,1	185 054,7	551 593,8	636 722,8
	352 919,0	13 620,1	185 054,7	551 593,8	636 722,8

Programme 4

Administration générale

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction	3 606,6	-	-	3 606,6	3 981,0
2. Gestion	52 918,8	4 563,3	10 581,8	58 937,3	67 238,0
	56 525,4	4 563,3	10 581,8	62 543,9	71 219,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				62 534,3	71 209,4

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal et le développement régional ainsi que le traitement des plaintes. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	2 091,9	27 545,1		29 637,0	31 239,8
Fonctionnement	789,9	25 373,7		26 163,6	24 623,0
Transfert	724,8	-		724,8	966,4
	3 606,6	52 918,8		56 525,4	56 829,2
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	10 581,8		10 581,8	17 720,0
	-	10 581,8		10 581,8	17 720,0

Programme 5

Promotion et développement de la région métropolitaine

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins :	Plus :	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Secrétariat à la région métropolitaine	119 530,8	-	-	119 530,8	111 611,7
Crédit à voter				119 530,8	111 611,7

Ce programme vise à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la région métropolitaine de Montréal en assurant la cohérence des politiques et la coordination des actions gouvernementales sur ce territoire, en appuyant des initiatives et des projets structurants et en poursuivant des activités de concertation avec les principaux partenaires qui interviennent sur ce territoire.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	1 936,7		1 936,7	2 045,2
Fonctionnement	152,6		152,6	157,4
Transfert	117 441,5		117 441,5	109 409,1
	119 530,8		119 530,8	111 611,7

Programme 6

Commission municipale du Québec

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Commission municipale du Québec	3 068,2	2,2	50,0	3 116,0	3 264,5
Crédit à voter				3 116,0	3 264,5

En vertu de ce programme, la Commission municipale du Québec intervient en matière d'enquête sur un manquement d'un élu municipal à son code d'éthique et de déontologie, de promotion de bonnes pratiques d'éthique et de déontologie, de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes, d'avis de conformité, de médiation et d'arbitrage, de tutelle, d'administration provisoire, d'enquête publique, d'organisation territoriale et de fixation de tarifs.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	2 387,5		2 387,5	2 505,0
Fonctionnement	680,7		680,7	701,7
	3 068,2		3 068,2	3 206,7
Budget d'investissements				
Immobilisations	50,0		50,0	60,0
	50,0		50,0	60,0

Programme 7

Habitation

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2015-2016	2014-2015
(000 \$)					
1. Société d'habitation du Québec*	447 258,0	-	-	447 258,0	460 362,0
Crédit à voter				447 258,0	460 362,0

Ce programme vise à faciliter l'accès des citoyens du Québec à des conditions adéquates de logement, à favoriser un habitat et un milieu de vie de qualité et à soutenir l'amélioration continue en habitation.

* Le budget d'investissements 2014-2015 incluait, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », des montants requis pour l'application de la norme comptable révisée sur les paiements de transfert.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Transfert	447 258,0		447 258,0	424 362,0
	447 258,0		447 258,0	424 362,0
Budget d'investissements				
Prêts, placements, avances et autres	-		-	36 000,0
	-		-	36 000,0

Programme 8

Régie du logement

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Régie du logement	20 298,1	250,0	550,0	20 598,1	19 208,8
Crédit à voter*				20 598,1	19 208,8

En vertu de ce programme, la Régie du logement dispose des ressources pour décider des litiges qui lui sont soumis par une partie au bail d'un local d'habitation, pour informer les citoyens des droits et obligations découlant d'un bail et pour favoriser la conciliation entre les locataires et les locateurs. En outre, elle veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements et, dans ce cas, assure la protection des droits des locataires.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	15 342,8		15 342,8	14 155,5
Fonctionnement	4 955,3		4 955,3	4 613,3
	<u>20 298,1</u>		20 298,1	18 768,8
Budget d'investissements				
Immobilisations	550,0		550,0	570,0
	<u>550,0</u>		550,0	570,0

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 8 - Régie du logement		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	20 048,1	18 638,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	2 600,0	2 600,0
Crédit au net	17 448,1	16 038,8

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs de leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Lorsque ces revenus dépassent 2 600 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des territoires		
Fonds de développement régional	-	41 919,8
Total du portefeuille	-	41 919,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Support	-	41 919,8
Total du portefeuille	-	41 919,8

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des territoires		
Communautés rurales branchées	4 266,7	4 294,7
Fonds conjoncturel de développement	3 217,0	3 217,0
Politique nationale de la ruralité	-	38 876,2
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	-	9 157,4
Soutien au développement des territoires	100 000,0	-
Soutien aux centres locaux de développement	-	72 538,3
Villages branchés du Québec	6 039,9	6 304,2
Autres crédits de transfert	500,0	3 760,0
Total du programme 1	114 023,6	138 147,8
Programme 2 - Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds Chantiers Canada-Québec	53 449,0	43 424,1
Infrastructures municipales en milieu nordique	17 027,2	16 828,4
Infrastructures Québec-Municipalités	138 756,9	135 446,8
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales	122 558,1	133 581,1
Programmes de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	45 087,9	28 471,1
Programmes issus du Plan d'action économique du Canada	49 599,1	49 599,1
Autres crédits de transfert	70,0	330,0
Total du programme 2	426 548,2	407 680,6
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	738,8	774,4
Compensation financière pour les équipements antipollution	282,2	4 070,9
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	319 845,2	313 308,7
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et des organisations internationales	33 073,8	34 124,1
Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James	3 960,1	4 585,1
Mesures financières du partenariat fiscal	185 054,7	270 690,9
Mise en oeuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec	2 500,0	2 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 533,5	1 504,1
Autres crédits de transfert	4 605,5	5 664,6
Total du programme 3	551 593,8	636 722,8
Programme 4 - Administration générale		
Autres crédits de transfert	724,8	966,4
Programme 5 - Promotion et développement de la région métropolitaine		
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	3 051,8	8 484,2
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	17 000,0	17 000,0
Grand Montréal Bleu	126,6	300,8
Mise en oeuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	9 873,2	9 512,5
Soutien à la Ville de Montréal pour son rôle de métropole	25 000,0	25 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	22 889,9	22 711,6
Soutien au développement économique de Montréal	24 000,0	24 000,0
Soutien aux célébrations du 375e anniversaire de Montréal	15 500,0	2 400,0
Total du programme 5	117 441,5	109 409,1

Crédits de transfert (suite)

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	24 322,0	48 190,0
Aide au logement social, communautaire et abordable	386 486,0	338 340,0
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	465,0	465,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	35 985,0	37 367,0
Total du programme 7	447 258,0	424 362,0
Total du portefeuille	1 657 589,9	1 717 288,7

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	4 384,5	7 060,1
Entreprises et organismes d'État	35 985,0	37 367,0
Établissements de santé et de services sociaux	-	5,0
Institutions d'enseignement	8 793,0	10 298,8
Municipalités	1 144 901,5	1 168 002,4
Organismes à but non lucratif	326 041,9	344 484,4
Personnes	137 484,0	150 071,0
Total du portefeuille	1 657 589,9	1 717 288,7

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	23 763,0	25 055,0
Fonctionnement	7 435,0	7 728,0
Capital	605 103,5	569 396,2
Intérêt	242 726,1	227 528,7
Support	778 562,3	887 580,8
Total du portefeuille	1 657 589,9	1 717 288,7

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	421 266,1	16 238,5	23 813,0	428 840,6	428 980,0
2. Organismes d'État	460 429,0	372,8	541,4	460 597,6	611 558,9
	881 695,1	16 611,3	24 354,4	889 438,2	1 040 538,9
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				889 428,6	1 040 529,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	110 346,9	116 007,4
Fonctionnement	67 287,1	70 177,8
Transfert	704 061,1	848 610,6
Total	881 695,1	1 034 795,8
Budget d'investissements		
Immobilisations	23 854,4	23 854,4
Prêts, placements, avances et autres	500,0	500,0
Total	24 354,4	24 354,4

Programme 1**Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments**

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Développement des entreprises agricoles et agroalimentaires, de pêche et aquacoles	287 117,1	-	-	287 117,1	284 671,6
2. Institut de technologie agroalimentaire	20 803,1	-	-	20 803,1	21 974,6
3. Santé animale et inspection des aliments	52 554,1	-	-	52 554,1	54 987,2
4. Direction et services à la gestion	60 791,8	16 238,5	23 813,0	68 366,3	67 346,6
	421 266,1	16 238,5	23 813,0	428 840,6	428 980,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 4				9,6	9,6
Crédit à voter*				428 831,0	428 970,4

Ce programme a pour objet le développement du potentiel et l'amélioration des performances technologiques liés à la production, à la transformation et à la conservation des produits bioalimentaires, tout en favorisant le respect de l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes dans ces domaines et à assurer la sécurité des aliments.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2015-2016	2014-2015
			3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	44 121,2	16 107,1	19 133,1	20 835,5	100 196,9	105 543,5
Fonctionnement	7 705,7	2 410,0	14 288,7	39 956,3	64 360,7	67 251,4
Transfert	235 290,2	2 286,0	19 132,3	-	256 708,5	250 610,6
	287 117,1	20 803,1	52 554,1	60 791,8	421 266,1	423 405,5
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	23 313,0	23 313,0	23 313,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	500,0	500,0	500,0
	-	-	-	23 813,0	23 813,0	23 813,0

Programme 2

Organismes d'État

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. La Financière agricole du Québec	447 352,6	-	-	447 352,6	598 000,0
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	9 271,4	327,8	350,0	9 293,6	9 510,0
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	3 805,0	45,0	191,4	3 951,4	4 048,9
	460 429,0	372,8	541,4	460 597,6	611 558,9
Crédit à voter*				460 597,6	611 558,9

Ce programme vise à favoriser une saine gestion des risques agricoles en offrant notamment une gamme d'outils financiers pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises agricoles québécoises et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture. Il a aussi pour objet d'appuyer la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et de préserver la vocation des sols arables.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	-	6 996,3	3 153,7	10 150,0	10 463,9
Fonctionnement	-	2 275,1	651,3	2 926,4	2 926,4
Transfert	447 352,6	-	-	447 352,6	598 000,0
	447 352,6	9 271,4	3 805,0	460 429,0	611 390,3
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	350,0	191,4	541,4	541,4
	-	350,0	191,4	541,4	541,4

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	405 027,6	405 167,0
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 910,0	7 960,0
Crédit au net	397 117,6	397 207,0

Ce crédit au net vise les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection, de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales, de l'Institut de technologie agroalimentaire et de Santé animale et d'inspection des aliments.

- Laboratoire de diagnostics en phytoprotection

Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.

Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales

Ce crédit au net concerne les activités de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification aux usagers de la fabrique à glace aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que des frais ou droits exigibles lors de la délivrance, le renouvellement ou la cessation des permis de pêche commerciale et d'aquaculture.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

- Institut de technologie agroalimentaire

Ce crédit au net concerne les activités de l'Institut de technologie agroalimentaire. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente de divers biens et services offerts aux étudiants ainsi qu'aux clientèles externes par les établissements d'enseignement de La Pocatière et de St-Hyacinthe.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

- Santé animale et inspection des aliments

Ce crédit au net concerne les activités de Santé animale et inspection des aliments. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis. Ils proviennent également des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale.

Lorsque les revenus des activités de Santé animale et d'inspection des aliments dépassent 7 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant. De plus, lorsque les revenus du Laboratoire de pathologie animale dépassent 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédit au net (suite)

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Organismes d'État		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	460 056,2	611 017,5
Moins : Revenus associés au crédit au net	770,0	770,0
Crédit au net	459 286,2	610 247,5

Ce crédit au net vise les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.

Lorsque ces revenus dépassent 700 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.

Lorsque ces revenus dépassent 70 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	18 124,6	14 096,7
Amélioration de la santé animale	15 132,3	15 132,3
Appui à la formation	5 537,0	5 537,0
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	10 503,0	12 503,0
Appui au développement en région	28 594,0	30 571,9
Appui au secteur de la transformation	13 007,6	10 907,6
Prime-Vert	27 476,2	32 374,2
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	137 255,0	128 302,9
Traçabilité des aliments	500,0	500,0
Autres crédits de transfert	578,8	685,0
Total du programme 1	256 708,5	250 610,6
Programme 2 - Organismes d'État		
La Financière agricole du Québec	447 352,6	598 000,0
Total du portefeuille	704 061,1	848 610,6

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	610 112,7	755 208,0
Entreprises et organismes d'État	40 598,7	42 331,1
Institutions d'enseignement	7 820,9	7 906,1
Municipalités	619,6	471,3
Organismes à but non lucratif	44 909,2	42 694,1
Total du portefeuille	704 061,1	848 610,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	33 838,4	35 419,8
Fonctionnement	6 760,3	6 911,3
Capital	18 676,6	21 977,9
Intérêt	101,3	101,3
Support	644 684,5	784 200,3
Total du portefeuille	704 061,1	848 610,6

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Secrétariat du Conseil du trésor	85 608,9	3 000,0	3 625,0	86 233,9	96 852,0
2. Fonctions gouvernementales	214 455,0	-	145,0	214 600,0	216 656,0
3. Commission de la fonction publique	3 967,1	100,0	300,0	4 167,1	4 331,5
4. Régimes de retraite et d'assurances	456 454,2	-	-	456 454,2	458 754,7
5. Fonds de suppléance	449 207,9	-	726 631,9	1 175 839,8	857 873,4
	<u>1 209 693,1</u>	<u>3 100,0</u>	<u>730 701,9</u>	1 937 295,0	1 634 467,6
Moins : Crédits permanents				455 189,2	461 561,9
Crédits à voter				1 482 105,8	1 172 905,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	569 993,9	554 349,4
Fonctionnement	613 170,2	339 953,8
Affectation à un fonds spécial	650,0	625,0
Transfert	25 879,0	36 069,4
Total	1 209 693,1	930 997,6
Budget d'investissements		
Immobilisations	30 531,9	6 900,0
Prêts, placements, avances et autres	700 170,0	700 170,0
Total	730 701,9	707 070,0

Programme 1

Secrétariat du Conseil du trésor

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Soutien au Conseil du trésor	85 608,9	3 000,0	3 625,0	86 233,9	96 852,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				86 224,3	96 842,4

Ce programme vise à soutenir le Conseil du trésor dans son rôle de conseiller du gouvernement en matière d'utilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles ainsi qu'en matière de gestion axée sur les résultats. De plus, il encadre la gestion des technologies de l'information et des communications dans la prestation des services gouvernementaux.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	48 551,8		48 551,8	50 246,4
Fonctionnement	37 057,1		37 057,1	43 209,5
Transfert	-		-	271,1
	85 608,9		85 608,9	93 727,0
Budget d'investissements				
Immobilisations	3 500,0		3 500,0	6 500,0
Prêts, placements, avances et autres	125,0		125,0	125,0
	3 625,0		3 625,0	6 625,0

Programme 2

Fonctions gouvernementales

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Soutien aux opérations gouvernementales	208 561,8	-	-	208 561,8	203 367,9
2. Fonds dédié aux sinistres	650,0	-	-	650,0	625,0
3. Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction	5 243,2	-	45,0	5 288,2	12 563,1
4. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes*	-	-	100,0	100,0	100,0
	<u>214 455,0</u>	<u>-</u>	<u>145,0</u>	<u>214 600,0</u>	<u>216 656,0</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les commissions d'enquête, (RLRQ, chapitre C-37)					
Élément 3				3 143,2	7 215,4
Crédit à voter				<u>211 456,8</u>	<u>209 440,6</u>

Ce programme vise à offrir des services aux citoyens, aux entreprises ainsi qu'aux organismes publics.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	85 822,3	-	1 731,0	-	87 553,3	77 793,9
Fonctionnement	122 739,5	-	3 512,2	-	126 251,7	138 092,1
Affectation à un fonds spécial	-	650,0	-	-	650,0	625,0
	<u>208 561,8</u>	<u>650,0</u>	<u>5 243,2</u>	<u>-</u>	<u>214 455,0</u>	<u>216 511,0</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	100,0	100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	45,0	-	45,0	45,0
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>45,0</u>	<u>100,0</u>	<u>145,0</u>	<u>145,0</u>

Programme 3

Commission de la fonction publique

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Commission de la fonction publique	3 967,1	100,0	300,0	4 167,1	4 331,5
Crédit à voter				4 167,1	4 331,5

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission afin de lui permettre de vérifier et d'enquêter en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la loi, de certifier les moyens d'évaluation, de donner des avis, d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et d'en faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	3 213,6		3 213,6	3 252,7
Fonctionnement	753,5		753,5	878,8
	<u>3 967,1</u>		3 967,1	4 131,5
Budget d'investissements				
Immobilisations	300,0		300,0	300,0
	<u>300,0</u>		300,0	300,0

Programme 4

Régimes de retraite et d'assurances

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Régime de retraite des fonctionnaires	32 900,7	-	-	32 900,7	34 658,7
2. Régime de retraite de certains enseignants	22 530,2	-	-	22 530,2	32 449,5
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	194 685,2	-	-	194 685,2	189 366,0
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 429,8	-	-	4 429,8	4 429,8
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	19 220,5	-	-	19 220,5	18 818,7
6. Régime de retraite des juges	21 342,5	-	-	21 342,5	20 258,1
Suite à la page 50					

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
			(000 \$)				
Rémunération	32 900,7	-	194 685,2	1 081,0	19 220,5	21 342,5	269 229,9
Transfert	-	22 530,2	-	3 348,8	-	-	25 879,0
	32 900,7	22 530,2	194 685,2	4 429,8	19 220,5	21 342,5	295 108,9

Programme 4 (suite)

Régimes de retraite et d'assurances

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	45 632,8	-	-	45 632,8	44 940,4
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	115 712,5	-	-	115 712,5	113 833,5
	456 454,2	-	-	456 454,2	458 754,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (RLRQ, chapitre R-12)					
Élément 1				32 900,7	34 658,7
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (RLRQ, chapitre R-9.1)					
Élément 2				22 530,2	32 449,5
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 3				194 685,2	189 366,0
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, chapitre 6)					
Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (RLRQ, chapitre R-9.2)					
Élément 5				19 220,5	18 818,7
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 6				21 342,5	20 258,1
Loi sur la police, (RLRQ, chapitre P-13.1)					
Élément 7				45 632,8	44 940,4
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 8				115 712,5	113 833,5
Crédit à voter				4 417,8	4 417,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	269 229,9	45 632,8	115 712,5	430 575,2	422 956,4
Transfert	25 879,0	-	-	25 879,0	35 798,3
	295 108,9	45 632,8	115 712,5	456 454,2	458 754,7

Programme 5

Fonds de suppléance

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté*	449 107,9	-	-	449 107,9	157 773,4
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération*	100,0	-	-	100,0	100,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier	-	-	300 000,0	300 000,0	300 000,0
4. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des besoins en investissements*	-	-	426 631,9	426 631,9	400 000,0
	449 207,9	-	726 631,9	1 175 839,8	857 873,4
Crédit à voter				1 175 839,8	857 873,4

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux pour un montant de 240 M\$, aux dépenses prévues mais non ventilées dans les portefeuilles ministériels ainsi qu'à certaines mesures qui sont annoncées au Discours sur le budget 2015-2016.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	-	100,0	-	-	100,0	100,0
Fonctionnement	449 107,9	-	-	-	449 107,9	157 773,4
	449 107,9	100,0	-	-	449 207,9	157 873,4
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	26 631,9	26 631,9	-
Prêts, placements, avances et autres	-	-	300 000,0	400 000,0	700 000,0	700 000,0
	-	-	300 000,0	426 631,9	726 631,9	700 000,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Fonctions gouvernementales		
Fonds relatif à certains sinistres	650,0	625,0
Total du portefeuille	650,0	625,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Intérêt	650,0	625,0
Total du portefeuille	650,0	625,0

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Autres crédits de transfert	-	271,1
Programme 4 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 348,8	3 348,8
Régime de retraite de certains enseignants	22 530,2	32 449,5
Total du programme 4	25 879,0	35 798,3
Total du portefeuille	25 879,0	36 069,4

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Établissements de santé et de services sociaux	1 781,8	1 781,8
Institutions d'enseignement	24 097,2	34 016,5
Organismes à but non lucratif	-	271,1
Total du portefeuille	25 879,0	36 069,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	25 879,0	35 798,3
Support	-	271,1
Total du portefeuille	25 879,0	36 069,4

Conseil exécutif

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
(000 \$)					
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	748,9	-	-	748,9	748,9
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	91 117,0	617,9	670,1	91 169,2	95 444,9
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	12 767,2	100,6	103,0	12 769,6	14 556,6
4. Affaires autochtones	252 674,5	-	-	252 674,5	262 029,6
5. Jeunesse	38 599,5	-	-	38 599,5	43 656,8
6. Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	7 824,3	155,0	100,0	7 769,3	8 883,0
7. Implantation de la stratégie maritime	1 000,1	-	-	1 000,1	764,9
	404 731,5	873,5	873,1	404 731,1	426 084,7
Moins : Crédits permanents				1 095,5	1 095,5
Crédits à voter				403 635,6	424 989,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
(000 \$)		
Rémunération	91 904,2	94 904,9
Fonctionnement	25 688,6	27 807,5
Transfert	286 138,7	301 569,7
Créances douteuses et autres provisions	1 000,0	1 000,0
Total	404 731,5	425 282,1
Budget d'investissements		
Immobilisations	766,6	1 569,6
Prêts, placements, avances et autres	106,5	106,5
Total	873,1	1 676,1

Programme 1

Cabinet du lieutenant-gouverneur

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	748,9	-	-	748,9	748,9
Crédit à voter				748,9	748,9

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	634,3		634,3	634,3
Fonctionnement	114,6		114,6	114,6
	748,9		748,9	748,9

Programme 2

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Cabinet du premier ministre	4 978,3	-	-	4 978,3	5 138,3
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	10 758,7	-	-	10 758,7	12 332,3
3. Direction générale de l'administration	23 536,0	617,9	670,1	23 588,2	23 870,1
4. Indemnités de l'exécutif	1 066,7	-	-	1 066,7	1 066,7
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	44 557,0	-	-	44 557,0	45 020,9

Suite à la page 58

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Rémunération	3 855,6	9 394,6	15 112,2	1 066,7	43 829,3	73 258,4
Fonctionnement	643,2	1 199,1	8 423,8	-	727,7	10 993,8
Transfert	479,5	165,0	-	-	-	644,5
	4 978,3	10 758,7	23 536,0	1 066,7	44 557,0	84 896,7
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	663,6	-	-	663,6
Prêts, placements, avances et autres	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	670,1	-	-	670,1

Programme 2 (suite)

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales*	6 220,3	-	-	6 220,3	8 016,6
	91 117,0	617,9	670,1	91 169,2	95 444,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 066,7	1 066,7
Crédit à voter				90 092,9	94 368,6

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total	6	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	73 258,4	-		73 258,4	75 340,2
Fonctionnement	10 993,8	6 220,3		17 214,1	19 051,2
Transfert	644,5	-		644,5	804,5
	84 896,7	6 220,3		91 117,0	95 195,9
Budget d'investissements					
Immobilisations	663,6	-		663,6	860,4
Prêts, placements, avances et autres	6,5	-		6,5	6,5
	670,1	-		670,1	866,9

Programme 3

Affaires intergouvernementales canadiennes

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques	950,0	-	-	950,0	1 085,8
2. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	4 967,7	100,6	103,0	4 970,1	5 014,3
3. Représentation du Québec au Canada	1 557,2	-	-	1 557,2	2 069,7
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	5 292,3	-	-	5 292,3	6 386,8
	12 767,2	100,6	103,0	12 769,6	14 556,6
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				12 760,0	14 547,0

Ce programme vise à permettre la défense et la promotion des compétences et des intérêts du Québec dans ses relations avec les autres gouvernements au Canada.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	600,0	3 098,5	933,2	850,0	5 481,7	6 031,9
Fonctionnement	295,4	1 519,2	624,0	228,6	2 667,2	2 747,2
Transfert	54,6	350,0	-	4 213,7	4 618,3	5 730,9
	950,0	4 967,7	1 557,2	5 292,3	12 767,2	14 510,0
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	3,0	-	-	3,0	47,2
Prêts, placements, avances et autres	-	100,0	-	-	100,0	100,0
	-	103,0	-	-	103,0	147,2

Programme 4

Affaires autochtones

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones	898,1	-	-	898,1	993,9
2. Secrétariat aux affaires autochtones	251 776,4	-	-	251 776,4	261 035,7
	252 674,5	-	-	252 674,5	262 029,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				252 664,9	262 020,0

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	580,0	3 195,3		3 775,3	3 972,0
Fonctionnement	263,6	2 456,4		2 720,0	2 720,0
Transfert	54,5	245 124,7		245 179,2	254 337,6
Créances douteuses et autres provisions	-	1 000,0		1 000,0	1 000,0
	898,1	251 776,4		252 674,5	262 029,6

Programme 5

Jeunesse

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Secrétariat à la jeunesse	38 599,5	-	-	38 599,5	43 656,8
Crédit à voter				38 599,5	43 656,8

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment par la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	1 753,4		1 753,4	1 810,7
Fonctionnement	1 149,4		1 149,4	1 149,4
Transfert	35 696,7		35 696,7	40 696,7
	<u>38 599,5</u>		38 599,5	43 656,8

Programme 6

Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Réforme des institutions démocratiques	1 126,9	-	-	1 126,9	1 515,7
2. Commission d'accès à l'information	5 908,0	155,0	100,0	5 853,0	6 558,5
3. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	789,4	-	-	789,4	808,8
	7 824,3	155,0	100,0	7 769,3	8 883,0
Crédit à voter				7 769,3	8 883,0

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de nos institutions démocratiques et plus particulièrement de notre cadre électoral, à élaborer les orientations gouvernementales, en matière de transparence des institutions, à modifier et bonifier à cet effet les lois et règlements relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels de même qu'à promouvoir et assurer l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Finalement, d'assurer un rôle-conseil pour le gouvernement en ces matières.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	906,2	4 783,2	626,5	6 315,9	6 724,1
Fonctionnement	220,7	1 124,8	162,9	1 508,4	1 651,9
	1 126,9	5 908,0	789,4	7 824,3	8 376,0
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	100,0	-	100,0	662,0
	-	100,0	-	100,0	662,0

Programme 7

Implantation de la stratégie maritime

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime	1 000,1	-	-	1 000,1	764,9
Crédit à voter				1 000,1	764,9

Ce programme vise à assurer la coordination des actions gouvernementales en matière d'affaires maritimes. Il facilite la concertation entre les partenaires du domaine maritime et s'assure de l'implantation de la stratégie maritime du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	685,2		685,2	391,7
Fonctionnement	314,9		314,9	373,2
	1 000,1		1 000,1	764,9

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP	75,0	75,0
Autres crédits de transfert	569,5	729,5
Total du programme 2	644,5	804,5
Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes		
Appui à la francophonie canadienne	1 298,8	1 298,8
Centre de la francophonie des Amériques	2 075,9	2 850,4
Coopération intergouvernementale	839,0	1 159,0
Soutien à la recherche	350,0	350,0
Autres crédits de transfert	54,6	72,7
Total du programme 3	4 618,3	5 730,9
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec les Inuits (Sanarrutik)	21 936,2	20 991,6
Entente avec les Naskapis	2 145,6	2 063,1
Entente sur la gouvernance crie (Eeyou Istchee)	6 250,0	6 250,0
Ententes avec la nation crie	114 876,6	122 063,5
Financement global de l'Administration régionale Kativik	65 780,9	58 718,8
Financement global des villages nordiques	16 638,6	15 287,2
Fonds de développement pour les autochtones	1 719,3	2 670,8
Fonds d'initiatives autochtones	14 427,5	21 639,9
Organismes autochtones	1 350,0	1 350,0
Autres crédits de transfert	54,5	3 302,7
Total du programme 4	245 179,2	254 337,6
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	35 696,7	40 696,7
Total du portefeuille	286 138,7	301 569,7

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	5 806,4	10 659,5
Entreprises et organismes d'État	2 080,9	2 856,1
Établissements de santé et de services sociaux	208,5	237,8
Institutions d'enseignement	705,5	722,7
Municipalités	226 734,0	233 949,5
Organismes à but non lucratif	50 578,2	53 125,0
Personnes	25,2	19,1
Total du portefeuille	286 138,7	301 569,7

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Fonctionnement	2 075,9	2 850,4
Capital	7 390,9	6 616,8
Intérêt	1 491,0	3 876,3
Support	275 180,9	288 226,2
Total du portefeuille	286 138,7	301 569,7

Culture et Communications

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	58 053,4	5 967,1	4 535,8	56 622,1	61 116,1
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	588 823,8	-	-	588 823,8	578 723,2
3. Charte de la langue française	27 371,1	235,0	204,0	27 340,1	28 229,7
	674 248,3	6 202,1	4 739,8	672 786,0	668 069,0
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				672 776,4	668 059,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	44 090,1	46 134,7
Fonctionnement	33 584,4	35 404,4
Transfert	592 857,1	582 360,0
Créances douteuses et autres provisions	-	396,5
Sous-total	670 531,6	664 295,6
Service de la dette	3 716,7	3 716,7
Total	674 248,3	668 012,3
Budget d'investissements		
Immobilisations	4 739,8	6 258,8
Total	4 739,8	6 258,8

Programme 1**Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec**

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Gestion interne et soutien	55 170,5	5 927,1	4 500,0	53 743,4	58 111,9
2. Centre de conservation du Québec	2 318,9	40,0	35,8	2 314,7	2 414,7
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	564,0	-	-	564,0	589,5
	58 053,4	5 967,1	4 535,8	56 622,1	61 116,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				56 612,5	61 106,5

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	24 212,4	1 362,5	395,9	25 970,8	27 279,9
Fonctionnement	27 241,4	956,4	168,1	28 365,9	30 031,8
Service de la dette	3 716,7	-	-	3 716,7	3 716,7
	55 170,5	2 318,9	564,0	58 053,4	61 028,4
Budget d'investissements					
Immobilisations	4 500,0	35,8	-	4 535,8	6 054,8
	4 500,0	35,8	-	4 535,8	6 054,8

Programme 2

Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins :	Plus :	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Action culturelle et communications	163 205,7	-	-	163 205,7	160 742,0
2. Musées nationaux	67 306,2	-	-	67 306,2	65 219,0
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	22 964,7	-	-	22 964,7	22 283,8
4. Société de développement des entreprises culturelles	63 512,8	-	-	63 512,8	62 292,2
5. Société de télédiffusion du Québec	59 644,4	-	-	59 644,4	62 992,1
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	106 877,3	-	-	106 877,3	97 835,7
Suite à la page 70					

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
(000 \$)							
Transfert	163 205,7	67 306,2	22 964,7	63 512,8	59 644,4	106 877,3	483 511,1
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	-	-	-
	163 205,7	67 306,2	22 964,7	63 512,8	59 644,4	106 877,3	483 511,1

Programme 2 (suite)

Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2015-2016	2014-2015
(000 \$)					
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	75 181,2	-	-	75 181,2	78 380,6
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30 131,5	-	-	30 131,5	28 977,8
	588 823,8	-	-	588 823,8	578 723,2
Crédit à voter				588 823,8	578 723,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2015-2016	2014-2015
(000 \$)					
Transfert	483 511,1	75 181,2	30 131,5	588 823,8	578 326,7
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	396,5
	483 511,1	75 181,2	30 131,5	588 823,8	578 723,2

Programme 3

Charte de la langue française

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
(000 \$)					
1. Coordination de la politique linguistique	1 274,5	6,0	5,0	1 273,5	1 588,0
2. Office québécois de la langue française	23 929,0	215,0	190,0	23 904,0	24 368,0
3. Conseil supérieur de la langue française	1 178,2	14,0	9,0	1 173,2	1 275,7
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française*	989,4	-	-	989,4	998,0
	27 371,1	235,0	204,0	27 340,1	28 229,7
Crédit à voter				27 340,1	28 229,7

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
(000 \$)						
Rémunération	887,2	16 568,9	663,2	-	18 119,3	18 854,8
Fonctionnement	159,3	4 281,3	498,5	279,4	5 218,5	5 372,6
Transfert	228,0	3 078,8	16,5	710,0	4 033,3	4 033,3
	1 274,5	23 929,0	1 178,2	989,4	27 371,1	28 260,7
Budget d'investissements						
Immobilisations	5,0	190,0	9,0	-	204,0	204,0
	5,0	190,0	9,0	-	204,0	204,0

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Aide au fonctionnement	43 617,0	43 405,5
Aide aux immobilisations	99 849,0	100 721,0
Aide aux initiatives de partenariat	9 606,6	12 274,9
Aide aux projets	5 534,9	1 059,9
Autres interventions particulières en culture et en communications	4 598,2	3 280,7
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	74 176,9	77 376,3
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 004,3	1 004,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	5 927,1	6 098,0
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	100 950,2	91 737,7
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30 131,5	28 977,8
Musée d'Art contemporain de Montréal	9 075,8	9 212,3
Musée de la Civilisation	25 462,7	24 390,7
Musée des beaux-arts de Montréal	15 964,2	16 423,4
Musée national des beaux-arts du Québec	16 803,5	15 192,6
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	7 062,1	7 220,0
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	56 450,7	54 675,7
Société de la Place des Arts de Montréal	16 853,2	16 028,7
Société de télédiffusion du Québec	59 644,4	62 992,1
Société du Grand Théâtre de Québec	6 111,5	6 255,1
Total du programme 2	588 823,8	578 326,7
Programme 3 - Charte de la langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	1 016,8	1 016,8
Réussir ensemble en français	2 950,0	2 950,0
Autres crédits de transfert	66,5	66,5
Total du programme 3	4 033,3	4 033,3
Total du portefeuille	592 857,1	582 360,0

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	48 206,0	46 243,6
Entreprises et organismes d'État	251 298,7	253 793,6
Institutions d'enseignement	1 508,6	1 512,6
Municipalités	63 707,1	66 560,8
Organismes à but non lucratif	214 318,1	200 125,8
Personnes	13 818,6	14 123,6
Total du portefeuille	592 857,1	582 360,0

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	117 054,3	121 169,5
Fonctionnement	63 303,1	63 398,7
Capital	129 276,6	123 363,0
Intérêt	43 636,9	48 824,4
Support	239 586,2	225 604,4
Total du portefeuille	592 857,1	582 360,0

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Protection de l'environnement	143 424,0	14 497,4	45 470,7	174 397,3	188 679,3
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 033,0	26,6	50,0	5 056,4	5 299,0
	148 457,0	14 524,0	45 520,7	179 453,7	193 978,3
Moins : Crédits permanents				34,6	34,6
Crédits à voter				179 419,1	193 943,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	82 955,2	87 144,6
Fonctionnement	42 948,0	41 814,7
Transfert	22 528,8	24 589,7
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	148 457,0	153 574,0
Budget d'investissements		
Immobilisations	45 510,7	52 610,7
Prêts, placements, avances et autres	10,0	1 000,0
Total	45 520,7	53 610,7

Programme 1

Protection de l'environnement

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
(000 \$)					
1. Politiques environnementales	22 976,9	-	66,3	23 043,2	24 359,1
2. Développement durable, évaluations et suivi de l'environnement	15 501,1	-	2 567,1	18 068,2	18 134,8
3. Analyse et expertise régionales	21 657,9	-	1 421,0	23 078,9	24 665,2
4. Centre de contrôle environnemental du Québec	17 515,0	-	1 263,0	18 778,0	20 586,7
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	3 252,0	-	725,0	3 977,0	4 213,2
6. Centre d'expertise hydrique du Québec	10 851,1	-	26 176,7	37 027,8	44 635,4
Suite à la page 77					

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol, la restauration des sites contaminés, la protection des écosystèmes et des ressources, le développement du réseau d'aires protégées, ainsi que la réalisation d'activités de contrôle et d'analyses environnementales. Ce programme vise aussi à assurer l'exploitation sécuritaire et la pérennité des barrages publics sous l'autorité du Ministère ainsi que la gestion foncière du domaine hydrique de l'État et la sécurité des barrages du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
(000 \$)							
Rémunération	10 077,0	10 512,5	12 523,6	15 756,3	3 252,0	7 987,2	60 108,6
Fonctionnement	1 075,5	2 877,3	782,2	1 758,7	-	2 818,9	9 312,6
Transfert	11 824,4	2 111,3	8 352,1	-	-	45,0	22 332,8
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	-	-	-
	22 976,9	15 501,1	21 657,9	17 515,0	3 252,0	10 851,1	91 754,0
Budget d'investissements							
Immobilisations	66,3	2 567,1	1 421,0	1 263,0	725,0	26 176,7	32 219,1
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-	-
	66,3	2 567,1	1 421,0	1 263,0	725,0	26 176,7	32 219,1

Programme 1 (suite)

Protection de l'environnement

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Direction	4 267,8	-	27,7	4 295,5	4 593,3
8. Services à la gestion	47 402,2	14 497,4	13 223,9	46 128,7	47 491,6
	143 424,0	14 497,4	45 470,7	174 397,3	188 679,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 7				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 8				25,0	25,0
Crédit à voter*				174 362,7	188 644,7

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	60 108,6	3 297,2	15 770,9	79 176,7	83 167,3
Fonctionnement	9 312,6	780,6	31 600,3	41 693,5	40 522,0
Transfert	22 332,8	190,0	6,0	22 528,8	24 589,7
Créances douteuses et autres provisions	-	-	25,0	25,0	25,0
	91 754,0	4 267,8	47 402,2	143 424,0	148 304,0
Budget d'investissements					
Immobilisations	32 219,1	27,7	13 213,9	45 460,7	52 560,7
Prêts, placements, avances et autres	-	-	10,0	10,0	1 000,0
	32 219,1	27,7	13 223,9	45 470,7	53 560,7

Programme 2

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 033,0	26,6	50,0	5 056,4	5 299,0
Crédit à voter				5 056,4	5 299,0

Ce programme vise à assurer la tenue de séances de consultation et d'information de la population prévues dans le processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement et la tenue d'enquêtes et de consultations sur toute question relative à l'environnement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	3 778,5		3 778,5	3 977,3
Fonctionnement	1 254,5		1 254,5	1 292,7
	5 033,0		5 033,0	5 270,0
Budget d'investissements				
Immobilisations	50,0		50,0	50,0
	50,0		50,0	50,0

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	128 926,6	135 118,6
Moins : Revenus associés au crédit au net	3 750,0	3 750,0
Crédit au net	125 176,6	131 368,6

Ce crédit au net vise des activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, du Centre d'expertise hydrique du Québec et de la Protection de l'environnement.

- Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)

Ce crédit au net concerne certaines activités du CEAEQ dont la mission est de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des services d'accréditation et d'agrément dans le cadre de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2) et de ses règlements.

Lorsque ces revenus dépassent 350 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)

Ce crédit au net concerne certaines activités du CEHQ dont la mission est de gérer le régime hydrique du Québec avec une préoccupation de sécurité, d'équité et de développement durable. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des activités d'émission des droits et autorisations en matière de sécurité des barrages, des activités de vente et de location de lots de grève et des produits et services reliés à la gestion des barrages publics et des données hydrométriques.

Lorsque ces revenus dépassent 2 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Protection de l'environnement

Ce crédit au net concerne les activités réalisées par le Ministère dont la mission est d'assurer la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité pour améliorer la qualité des milieux de vie des citoyens. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification d'activités menant à la délivrance d'approbation, d'autorisation et d'accréditation ainsi qu'à la perception de droits découlant des lois et règlements dont l'application relève du Ministre (excluant les revenus associés aux crédits au net votés pour le CEAEQ et le CEHQ, les revenus perçus en application d'un arrêté ministériel pris en vertu de l'article 31.0.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, de même que les revenus perçus en vertu du Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel (RLRQ, chapitre Q-2, r.5)).

Lorsque ces revenus dépassent 1 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement		
Assainissement de l'air	3 300,0	3 300,0
Programme ClimatSol	3 125,0	3 256,6
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	5 227,1	5 953,3
Programme de sensibilisation aux algues bleu-vert	770,0	1 000,0
Programme partenaires pour la nature	1 569,5	1 842,6
Programmes d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Soutien aux conseils régionaux en environnement	1 885,0	1 885,0
Soutien aux organismes de bassin versant	5 200,0	5 200,0
Autres crédits de transfert	1 152,2	1 852,2
Total du programme 1	22 528,8	24 589,7
Total du portefeuille	22 528,8	24 589,7

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Institutions d'enseignement	-	250,0
Municipalités	11 652,1	12 509,9
Organismes à but non lucratif	10 876,7	11 829,8
Total du portefeuille	22 528,8	24 589,7

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Capital	6 922,2	7 844,8
Intérêt	1 986,6	3 002,5
Support	13 620,0	13 742,4
Total du portefeuille	22 528,8	24 589,7

Économie, Innovation et Exportations

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations	355 504,8	1 350,1	2 605,0	356 759,7	405 549,3
2. Interventions relatives au Fonds du développement économique	234 495,0	-	-	234 495,0	183 242,0
	589 999,8	1 350,1	2 605,0	591 254,7	588 791,3
Moins : Crédits permanents				19,2	19,2
Crédits à voter				591 235,5	588 772,1

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	53 212,9	56 191,2
Fonctionnement	27 695,0	28 562,7
Affectation à un fonds spécial	85 736,0	90 976,0
Transfert	274 596,9	319 000,5
Créances douteuses et autres provisions	148 759,0	92 266,0
Total	589 999,8	586 996,4
Budget d'investissements		
Immobilisations	2 600,0	3 000,0
Prêts, placements, avances et autres	5,0	145,0
Total	2 605,0	3 145,0

Programme 1

Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction et services à la gestion	30 365,7	1 350,1	2 605,0	31 620,6	33 340,8
2. Politiques économiques et aide à l'entrepreneuriat	33 099,7	-	-	33 099,7	30 599,1
3. Développement des secteurs industriels stratégiques, des projets économiques majeurs et des sociétés d'État	49 296,4	-	-	49 296,4	77 448,3
4. Commerce extérieur et exportations	25 056,6	-	-	25 056,6	27 543,4
5. Services aux entreprises et affaires territoriales	42 145,3	-	-	42 145,3	57 933,4
6. Soutien à l'innovation	161 688,9	-	-	161 688,9	163 771,3

Suite à la page 83

Ce programme vise à soutenir le développement de l'économie du Québec dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développements technologique, régional, social et durable. Plus précisément, il favorise le développement et la compétitivité des entreprises, le transfert et la valorisation des résultats de recherche ainsi que le renouvellement de la base entrepreneuriale. Il a aussi pour objectifs la diversification et la consolidation des régions, l'essor de l'économie sociale, de même que l'ouverture des marchés et la conquête de ceux-ci par les entreprises québécoises. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des différents acteurs économiques et scientifiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
			(000 \$)				
Rémunération	13 427,3	6 124,8	8 091,7	4 613,1	13 974,2	6 981,8	53 212,9
Fonctionnement	16 387,2	3 388,8	1 816,3	3 060,0	2 273,9	768,8	27 695,0
Transfert	551,2	23 586,1	39 388,4	17 383,5	25 897,2	153 938,3	260 744,7
	30 365,7	33 099,7	49 296,4	25 056,6	42 145,3	161 688,9	341 652,6
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 600,0	-	-	-	-	-	2 600,0
Prêts, placements, avances et autres	5,0	-	-	-	-	-	5,0
	2 605,0	-	-	-	-	-	2 605,0

Programme 1 (suite)

Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Centre de recherche industrielle du Québec	13 752,2	-	-	13 752,2	14 813,0
8. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement économique local et régional*	100,0	-	-	100,0	100,0
	355 504,8	1 350,1	2 605,0	356 759,7	405 549,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				356 740,5	405 530,1

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	53 212,9	-	-	53 212,9	56 191,2
Fonctionnement	27 695,0	-	-	27 695,0	28 562,7
Transfert	260 744,7	13 752,2	100,0	274 596,9	319 000,5
	341 652,6	13 752,2	100,0	355 504,8	403 754,4
Budget d'investissements					
Immobilisations	2 600,0	-	-	2 600,0	3 000,0
Prêts, placements, avances et autres	5,0	-	-	5,0	145,0
	2 605,0	-	-	2 605,0	3 145,0

Programme 2

Interventions relatives au Fonds du développement économique

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Mandats gouvernementaux et autres programmes	124 595,0	-	-	124 595,0	101 610,0
2. Programme ESSOR	92 000,0	-	-	92 000,0	81 532,0
3. Programme Créativité Québec	17 800,0	-	-	17 800,0	-
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'interventions de développement économique*	100,0	-	-	100,0	100,0
	234 495,0	-	-	234 495,0	183 242,0
Crédit à voter				234 495,0	183 242,0

Ce programme est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds a été institué au sein du Ministère et son administration a été confiée à Investissement Québec.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Affectation à un fonds spécial	21 353,0	60 411,0	3 872,0	100,0	85 736,0	90 976,0
Créances douteuses et autres provisions	103 242,0	31 589,0	13 928,0	-	148 759,0	92 266,0
	124 595,0	92 000,0	17 800,0	100,0	234 495,0	183 242,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Interventions relatives au Fonds du développement économique		
Fonds du développement économique	85 736,0	90 976,0
Total du portefeuille	85 736,0	90 976,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Support	85 736,0	90 976,0
Total du portefeuille	85 736,0	90 976,0

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations		
Appui à l'innovation	-	16 378,9
Appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	17 538,9	17 538,9
Appui au redressement et à la rétention d'entreprises stratégiques et aux territoires en difficulté	5 759,0	6 459,0
Centre de recherche industrielle du Québec	13 752,2	14 813,0
Économie sociale	4 935,0	1 735,0
Exportation	17 316,4	19 316,4
Fonds de partenariat pour un Québec innovant et en santé	15 000,0	20 404,2
Infrastructures de recherche et d'innovation	70 000,0	75 326,9
Infrastructures en entrepreneuriat collectif	2 152,4	2 152,4
Projets mobilisateurs : Avion écologique, Autobus électrique, Écolo TIC et autres	19 646,8	40 650,3
Soutien à l'entrepreneuriat et aide aux initiatives régionales	21 683,7	21 964,1
Soutien à l'innovation	83 535,3	77 635,3
Autres crédits de transfert	3 277,2	4 626,1
Total du programme 1	274 596,9	319 000,5
Total du portefeuille	274 596,9	319 000,5

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	71 033,8	109 033,6
Entreprises et organismes d'État	13 752,2	14 813,0
Institutions d'enseignement	74 765,3	74 765,3
Municipalités	2 650,0	1 150,0
Organismes à but non lucratif	112 124,0	118 967,0
Personnes	271,6	271,6
Total du portefeuille	274 596,9	319 000,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	7 924,4	8 923,7
Fonctionnement	5 827,8	5 889,3
Capital	64 550,5	73 122,5
Intérêt	6 376,0	4 356,8
Support	189 918,2	226 708,2
Total du portefeuille	274 596,9	319 000,5

Éducation, Enseignement supérieur et Recherche

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
	(000 \$)				
1. Administration	165 823,5	6 254,4	6 780,0	166 349,1	178 560,4
2. Organismes relevant du ministre	32 772,8	31,7	40,0	32 781,1	32 794,6
3. Aide financière aux études	705 609,7	-	138 595,0	844 204,7	791 910,1
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	9 257 968,6	-	-	9 257 968,6	9 242 777,6
5. Enseignement supérieur	5 282 274,8	-	-	5 282 274,8	5 381 641,7
6. Développement du loisir et du sport	69 756,3	-	-	69 756,3	70 916,3
7. Organismes dédiés à la recherche	174 363,2	-	-	174 363,2	174 878,0
8. Régimes de retraite	1 238 039,8	-	-	1 238 039,8	1 226 557,0
	16 926 608,7	6 286,1	145 415,0	17 065 737,6	17 100 035,7
Moins : Crédits permanents				1 244 049,4	1 232 566,6
Crédits à voter				15 821 688,2	15 867 469,1

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	98 495,5	101 412,5
Fonctionnement	65 600,0	73 941,1
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	30 000,0
Transfert	16 731 513,2	16 748 846,3
Créances douteuses et autres provisions	6 000,0	6 000,0
Total	16 926 608,7	16 960 199,9
Budget d'investissements		
Immobilisations	6 815,0	7 521,9
Prêts, placements, avances et autres	138 600,0	138 600,0
Total	145 415,0	146 121,9

Programme 1

Administration

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction	13 125,6	-	-	13 125,6	15 288,2
2. Administration	59 357,9	6 254,4	6 775,0	59 878,5	65 887,3
3. Développement pédagogique et soutien aux élèves	23 226,8	-	-	23 226,8	23 965,8
4. Soutien aux réseaux	13 226,4	-	-	13 226,4	14 390,6
5. Services aux anglophones, aux autochtones et aux communautés culturelles	3 766,4	-	-	3 766,4	3 805,4
6. Politiques et orientations	10 666,3	-	-	10 666,3	11 004,8
Suite à la page 89					

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et du loisir et du sport.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
			(000 \$)				
Rémunération	10 483,7	22 929,1	11 354,1	11 005,5	3 136,3	4 585,1	63 493,8
Fonctionnement	2 202,0	36 428,8	11 872,7	2 220,9	630,1	3 877,7	57 232,2
Transfert	439,9	-	-	-	-	2 203,5	2 643,4
	13 125,6	59 357,9	23 226,8	13 226,4	3 766,4	10 666,3	123 369,4
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	6 775,0	-	-	-	-	6 775,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-	-
	-	6 775,0	-	-	-	-	6 775,0

Programme 1 (suite)

Administration

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Loisirs et sports	4 875,3	-	-	4 875,3	5 027,3
8. Enseignement supérieur	13 722,3	-	-	13 722,3	14 392,8
9. Aide financière aux études	21 339,2	-	5,0	21 344,2	22 180,9
10. Soutien à l'enseignement supérieur	2 517,3	-	-	2 517,3	2 617,3
	165 823,5	6 254,4	6 780,0	166 349,1	178 560,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				166 339,5	178 550,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	9	10	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)				
Rémunération	63 493,8	3 090,4	11 189,5	13 800,8	2 364,9	93 939,4	96 859,6
Fonctionnement	57 232,2	1 634,9	2 532,8	2 679,4	152,4	64 231,7	72 545,4
Transfert	2 643,4	150,0	-	4 859,0	-	7 652,4	7 922,9
	123 369,4	4 875,3	13 722,3	21 339,2	2 517,3	165 823,5	177 327,9
Budget d'investissements							
Immobilisations	6 775,0	-	-	-	-	6 775,0	7 481,9
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	5,0	-	5,0	5,0
	6 775,0	-	-	5,0	-	6 780,0	7 486,9

Programme 2

Organismes relevant du ministre

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
(000 \$)					
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	25 878,4	-	-	25 878,4	25 837,7
2. Institut national des mines	970,0	-	-	970,0	1 000,0
3. Conseil supérieur de l'éducation	2 590,6	15,2	20,0	2 595,4	2 595,4
4. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	161,0	-	-	161,0	165,1
5. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 382,9	16,5	20,0	2 386,4	2 474,1
6. Commission de l'éthique en science et technologie	656,5	-	-	656,5	588,9

Suite à la page 91

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il a également pour objectifs de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du ministre.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
(000 \$)							
Rémunération	-	-	2 149,9	80,2	1 849,2	368,4	4 447,7
Fonctionnement	-	-	440,7	80,8	533,7	288,1	1 343,3
Transfert	25 878,4	970,0	-	-	-	-	26 848,4
	25 878,4	970,0	2 590,6	161,0	2 382,9	656,5	32 639,4
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	20,0	-	20,0	-	40,0
	-	-	20,0	-	20,0	-	40,0

Programme 2 (suite)

Organismes relevant du ministre

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Commission consultative de l'enseignement privé	133,4	-	-	133,4	133,4
	32 772,8	31,7	40,0	32 781,1	32 794,6
Crédit à voter				32 781,1	32 794,6

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	4 447,7	108,4		4 556,1	4 552,9
Fonctionnement	1 343,3	25,0		1 368,3	1 395,7
Transfert	26 848,4	-		26 848,4	26 837,7
	32 639,4	133,4		32 772,8	32 786,3
Budget d'investissements					
Immobilisations	40,0	-		40,0	40,0
	40,0	-		40,0	40,0

Programme 3

Aide financière aux études

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Bourses consécutives aux prêts	613 233,7	-	-	613 233,7	572 076,0
2. Intérêts et remboursement aux banques	76 929,6	-	138 595,0	215 524,6	204 387,7
3. Autres bourses	15 446,4	-	-	15 446,4	15 446,4
	705 609,7	-	138 595,0	844 204,7	791 910,1
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001) Élément 2				6 000,0	6 000,0
Crédit à voter				838 204,7	785 910,1

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Transfert	613 233,7	70 929,6	15 446,4	699 609,7	647 315,1
Créances douteuses et autres provisions	-	6 000,0	-	6 000,0	6 000,0
	613 233,7	76 929,6	15 446,4	705 609,7	653 315,1
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0
	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0

Programme 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2015-2016	2014-2015
(000 \$)					
1. Commissions scolaires	7 268 020,8	-	-	7 268 020,8	7 313 696,7
2. Commissions scolaires à statut particulier	292 460,4	-	-	292 460,4	283 967,5
3. Service de la dette des commissions scolaires	827 381,3	-	-	827 381,3	766 169,1
4. Enseignement privé	463 375,5	-	-	463 375,5	465 754,9
5. Soutien à des partenaires en éducation	34 685,4	-	-	34 685,4	40 185,4
6. Aide au transport scolaire	341 987,3	-	-	341 987,3	342 946,1

Suite à la page **94**

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
	(000 \$)						
Transfert	7 268 020,8	292 460,4	827 381,3	463 375,5	34 685,4	341 987,3	9 227 910,7
	7 268 020,8	292 460,4	827 381,3	463 375,5	34 685,4	341 987,3	9 227 910,7

Programme 4 (suite)

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2015-2016	2014-2015
				(000 \$)	
7. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	30 057,9	-	-	30 057,9	30 057,9
	9 257 968,6	-	-	9 257 968,6	9 242 777,6
Crédit à voter				9 257 968,6	9 242 777,6

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Transfert	9 227 910,7	30 057,9		9 257 968,6	9 242 777,6
	9 227 910,7	30 057,9		9 257 968,6	9 242 777,6

Programme 5

Enseignement supérieur

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Cégeps	1 744 736,6	-	-	1 744 736,6	1 765 920,1
2. Universités	2 780 151,3	-	-	2 780 151,3	2 882 808,2
3. Enseignement privé au collégial	118 444,9	-	-	118 444,9	122 683,2
4. Service de la dette des cégeps	227 859,3	-	-	227 859,3	211 389,8
5. Service de la dette des universités	369 474,9	-	-	369 474,9	357 159,8
6. Soutien à des partenaires en éducation	1 382,7	-	-	1 382,7	1 455,5

Suite à la page **96**

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
			(000 \$)				
Affectation à un fonds spécial	-	25 000,0	-	-	-	-	25 000,0
Transfert	1 744 736,6	2 755 151,3	118 444,9	227 859,3	369 474,9	1 382,7	5 217 049,7
	1 744 736,6	2 780 151,3	118 444,9	227 859,3	369 474,9	1 382,7	5 242 049,7

Programme 5 (suite)

Enseignement supérieur

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	40 225,1	-	-	40 225,1	40 225,1
	5 282 274,8	-	-	5 282 274,8	5 381 641,7
Crédit à voter				5 282 274,8	5 381 641,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	-		25 000,0	30 000,0
Transfert	5 217 049,7	40 225,1		5 257 274,8	5 351 641,7
	5 242 049,7	40 225,1		5 282 274,8	5 381 641,7

Programme 6

Développement du loisir et du sport

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins :	Plus :	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Développement du loisir et du sport	69 756,3	-	-	69 756,3	70 916,3
Crédit à voter				69 756,3	70 916,3

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Transfert	69 756,3		69 756,3	70 916,3
	69 756,3		69 756,3	70 916,3

Programme 7

Organismes dédiés à la recherche

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins :	Plus :	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Fonds de recherche du Québec - Santé	77 602,9	-	-	77 602,9	77 800,0
2. Fonds de recherche du Québec - Société et culture	47 417,4	-	-	47 417,4	47 578,0
3. Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	49 342,9	-	-	49 342,9	49 500,0
	174 363,2	-	-	174 363,2	174 878,0
Crédit à voter				174 363,2	174 878,0

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires, dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2015-2016	2014-2015
	1	2	3		
	(000 \$)				
Transfert	77 602,9	47 417,4	49 342,9	174 363,2	174 878,0
	77 602,9	47 417,4	49 342,9	174 363,2	174 878,0

Programme 8

Régimes de retraite

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Régime de retraite des enseignants	180 325,1	-	-	180 325,1	187 517,1
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	903 841,2	-	-	903 841,2	887 692,4
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	153 873,5	-	-	153 873,5	151 347,5
	<u>1 238 039,8</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 238 039,8</u>	<u>1 226 557,0</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (RLRQ, chapitre R-11)					
Élément 1				180 325,1	187 517,1
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 2				903 841,2	887 692,4
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 3				153 873,5	151 347,5
Crédit à voter				-	-

Ce programme regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Transfert	180 325,1	903 841,2	153 873,5	1 238 039,8	1 226 557,0
	<u>180 325,1</u>	<u>903 841,2</u>	<u>153 873,5</u>	<u>1 238 039,8</u>	<u>1 226 557,0</u>

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	30 000,0
Total du portefeuille	25 000,0	30 000,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	20 677,5	24 921,0
Fonctionnement	4 322,5	5 079,0
Total du portefeuille	25 000,0	30 000,0

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration		
Affaires internationales et canadiennes	2 203,5	2 300,0
Autres crédits de transfert	5 448,9	5 622,9
Total du programme 1	7 652,4	7 922,9
Programme 2 - Organismes relevant du ministre		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	25 878,4	25 837,7
Institut national des mines	970,0	1 000,0
Total du programme 2	26 848,4	26 837,7
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	613 233,7	572 076,0
Intérêts et remboursements aux banques	70 929,6	59 792,7
Autres crédits de transfert	15 446,4	15 446,4
Total du programme 3	699 609,7	647 315,1
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	8 044,1	10 440,0
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	7 552 437,1	7 587 224,2
Enseignement privé	463 375,5	465 754,9
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	30 057,9	30 057,9
Programme d'action communautaire	18 350,9	18 350,9
Service de la dette des commissions scolaires	827 381,3	766 169,1
Transport scolaire	341 987,3	342 946,1
Autres crédits de transfert	16 334,5	21 834,5
Total du programme 4	9 257 968,6	9 242 777,6
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	1 744 736,6	1 765 920,1
Enseignement privé au collégial	118 444,9	122 683,2
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	40 225,1	40 225,1
Service de la dette des cégeps	227 859,3	211 389,8
Service de la dette des universités	369 474,9	357 159,8
Universités	2 755 151,3	2 852 808,2
Autres crédits de transfert	1 382,7	1 455,5
Total du programme 5	5 257 274,8	5 351 641,7
Programme 6 - Développement du loisir et du sport		
Équipe Québec	5 000,0	5 000,0
Kino-Québec	1 575,0	1 575,0
Promotion du loisir	15 768,0	15 768,0
Promotion du sport	23 949,5	24 049,5
Soutien aux organismes multidisciplinaires	23 273,8	24 333,8
Autres crédits de transfert	190,0	190,0
Total du programme 6	69 756,3	70 916,3

Crédits de transfert (suite)

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 7 - Organismes dédiés à la recherche		
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	49 342,9	49 500,0
Fonds de recherche du Québec - Santé	77 602,9	77 800,0
Fonds de recherche du Québec - Société et Culture	47 417,4	47 578,0
Total du programme 7	174 363,2	174 878,0
Programme 8 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	903 841,2	887 692,4
Régime de retraite des enseignants	180 325,1	187 517,1
Régime de retraite du personnel d'encadrement	153 873,5	151 347,5
Total du programme 8	1 238 039,8	1 226 557,0
Total du portefeuille	16 731 513,2	16 748 846,3

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	37 163,2	37 637,3
Établissements de santé et de services sociaux	30 765,1	30 765,1
Institutions d'enseignement	15 795 130,7	15 854 885,1
Organismes à but non lucratif	113 110,4	122 413,1
Personnes	755 343,8	703 145,7
Total du portefeuille	16 731 513,2	16 748 846,3

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	12 548 181,2	12 614 132,1
Fonctionnement	1 640 359,2	1 723 622,1
Capital	1 067 855,7	1 051 546,1
Intérêt	490 908,1	418 232,4
Support	984 209,0	941 313,6
Total du portefeuille	16 731 513,2	16 748 846,3

Énergie et Ressources naturelles

Programme	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Gestion des ressources naturelles	74 982,1	4 705,8	8 271,4	78 547,7	85 439,5
Moins :					
Crédits permanents				19,2	19,2
Crédit à voter				78 528,5	85 420,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	44 595,9	48 645,8
Fonctionnement	22 216,4	22 906,7
Affectation à un fonds spécial	3 394,6	2 444,3
Transfert	4 775,2	6 779,8
Total	74 982,1	80 776,6
Budget d'investissements		
Immobilisations	8 171,0	9 268,3
Prêts, placements, avances et autres	100,4	100,4
Total	8 271,4	9 368,7

Programme 1

Gestion des ressources naturelles

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Ressources énergétiques	12 463,9	716,6	100,0	11 847,3	12 894,7
2. Ressources minérales	12 879,1	1 015,6	200,0	12 063,5	12 783,2
3. Direction du Ministère et services partagés	35 467,1	2 649,2	7 571,4	40 389,3	43 424,6
4. Territoire	14 172,0	324,4	400,0	14 247,6	16 337,0
	<u>74 982,1</u>	<u>4 705,8</u>	<u>8 271,4</u>	78 547,7	85 439,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 3				19,2	19,2
Crédit à voter*				78 528,5	85 420,3

Ce programme vise à assurer le développement, la connaissance et la mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minières dans une perspective de développement durable. Il vise également à offrir les services administratifs dans les domaines de la gestion des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis sa création le 24 avril 2014.

* Comportant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	3 623,6	8 135,0	23 853,1	8 984,2	44 595,9	48 645,8
Fonctionnement	1 469,2	4 744,1	11 025,2	4 977,9	22 216,4	22 906,7
Affectation à un fonds spécial	3 394,6	-	-	-	3 394,6	2 444,3
Transfert	3 976,5	-	588,8	209,9	4 775,2	6 779,8
	<u>12 463,9</u>	<u>12 879,1</u>	<u>35 467,1</u>	<u>14 172,0</u>	74 982,1	80 776,6
Budget d'investissements						
Immobilisations	100,0	200,0	7 471,0	400,0	8 171,0	9 268,3
Prêts, placements, avances et autres	-	-	100,4	-	100,4	100,4
	<u>100,0</u>	<u>200,0</u>	<u>7 571,4</u>	<u>400,0</u>	8 271,4	9 368,7

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	70 276,3	76 070,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	60,0	60,0
Crédit au net	70 216,3	76 010,8

Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.

Lorsque ces revenus dépassent 60 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	2 379,5	1 461,0
Fonds relatif à certains sinistres	1 015,1	983,3
Total du portefeuille	3 394,6	2 444,3

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	1 296,2	1 345,8
Fonctionnement	1 083,3	115,2
Capital	36,9	-
Intérêt	978,2	983,3
Total du portefeuille	3 394,6	2 444,3

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Aide aux bioénergies	-	1 900,0
Enfouissement des fils électriques	2 576,5	2 600,0
Autres crédits de transfert	2 198,7	2 279,8
Total du programme 1	4 775,2	6 779,8
Total du portefeuille	4 775,2	6 779,8

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	-	1 900,0
Municipalités	2 576,5	2 600,0
Organismes à but non lucratif	2 198,7	2 279,8
Total du portefeuille	4 775,2	6 779,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Capital	1 870,5	1 786,3
Intérêt	706,0	813,7
Support	2 198,7	4 179,8
Total du portefeuille	4 775,2	6 779,8

Famille

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
	(000 \$)				
1. Planification, recherche et administration	53 541,3	4 687,8	7 502,0	56 355,5	66 283,7
2. Mesures d'aide à la famille	2 391 153,6	-	1 000,0	2 392 153,6	2 471 442,0
3. Condition des aînés	24 645,9	-	-	24 645,9	24 350,6
4. Curateur public	47 499,8	7 035,7	11 600,0	52 064,1	51 936,8
	<u>2 516 840,6</u>	<u>11 723,5</u>	<u>20 102,0</u>	2 525 219,1	2 614 013,1
Moins :					
Crédits permanents				209,6	209,6
Autres crédits déjà votés				230 900,0	209 600,0
Crédits à voter*				2 294 109,5	2 404 203,5

* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	60 055,2	61 572,8
Fonctionnement	43 963,4	42 667,4
Transfert	2 412 622,0	2 491 789,6
Créances douteuses et autres provisions	200,0	200,0
Total	2 516 840,6	2 596 229,8
Budget d'investissements		
Immobilisations	19 100,0	26 555,9
Prêts, placements, avances et autres	1 002,0	1 002,0
Total	20 102,0	27 557,9

Programme 1 Planification, recherche et administration

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Planification, recherche et administration	53 541,3	4 687,8	7 502,0	56 355,5	66 283,7
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				56 345,9	66 274,1

Ce programme vise à assurer la réalisation de recherches ainsi que l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement et au mieux-être des familles, des enfants et des aînés, en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, à diriger et à coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	30 297,6		30 297,6	31 693,7
Fonctionnement	21 333,4		21 333,4	22 311,2
Transfert	1 910,3		1 910,3	3 135,3
	53 541,3		53 541,3	57 140,2
Budget d'investissements				
Immobilisations	7 500,0		7 500,0	14 955,9
Prêts, placements, avances et autres	2,0		2,0	2,0
	7 502,0		7 502,0	14 957,9

Programme 2

Mesures d'aide à la famille

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Gestion des services à la famille	16 562,9	-	-	16 562,9	20 208,9
2. Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	2 164 675,0	-	1 000,0	2 165 675,0	2 249 713,8
3. Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	37 564,2	-	-	37 564,2	34 275,3
4. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	87 899,3	-	-	87 899,3	85 024,9
5. Soutien aux enfants	30 524,0	-	-	30 524,0	30 522,9
6. Organismes communautaires	18 731,2	-	-	18 731,2	18 731,2
Suite à la page 112					

Ce programme permet de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. Il a comme objectif le financement du fonctionnement des services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que celui des infrastructures des centres de la petite enfance (CPE), du régime de retraite et du régime d'assurance collective à l'intention du personnel des CPE, des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familiale et des garderies subventionnées. De plus, ce programme accorde à des organismes communautaires oeuvrant auprès des familles le financement en lien avec leur mission globale ainsi que le financement des services de haltes-garderies communautaires. Il assure également le soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté qui désirent mettre en place des politiques familiales municipales. Enfin, il finance l'administration du programme de Soutien aux enfants offert sous forme d'un crédit d'impôt remboursable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
			(000 \$)				
Fonctionnement	1 661,3	-	-	-	-	-	1 661,3
Transfert	14 901,6	2 164 575,0	37 564,2	87 899,3	30 524,0	18 731,2	2 354 195,3
Créances douteuses et autres provisions	-	100,0	-	-	-	-	100,0
	16 562,9	2 164 675,0	37 564,2	87 899,3	30 524,0	18 731,2	2 355 956,6
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres	-	1 000,0	-	-	-	-	1 000,0
	-	1 000,0	-	-	-	-	1 000,0

Programme 2 (suite)

Mesures d'aide à la famille

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Régime d'assurance collective et de congés de maternité	35 197,0	-	-	35 197,0	32 965,0
	2 391 153,6	-	1 000,0	2 392 153,6	2 471 442,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				100,0	100,0
Crédits déjà votés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2014-2015 (L.Q. 2014, chapitre 7);				230 900,0	209 600,0
Loi n° 1 sur les crédits, 2013-2014 (L.Q. 2013, chapitre 1)					
Crédit à voter*				2 161 153,6	2 261 742,0

* Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Fonctionnement	1 661,3	-		1 661,3	1 900,6
Transfert	2 354 195,3	35 197,0		2 389 392,3	2 468 441,4
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-		100,0	100,0
	2 355 956,6	35 197,0		2 391 153,6	2 470 442,0
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	1 000,0	-		1 000,0	1 000,0
	1 000,0	-		1 000,0	1 000,0

Programme 3

Condition des aînés

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins :	Plus :	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Secrétariat aux aînés	24 645,9	-	-	24 645,9	24 350,6
Crédit à voter				24 645,9	24 350,6

Ce programme a pour objectif de favoriser le vieillissement actif de la société québécoise. Il vise à planifier, conseiller, concerter et soutenir des politiques ou mesures propices à combattre les préjugés, à favoriser la participation, la santé et la sécurité des aînés, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Fonctionnement	3 326,5		3 326,5	4 137,7
Transfert	21 319,4		21 319,4	20 212,9
	24 645,9		24 645,9	24 350,6

Programme 4 Curateur public

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Curateur public*	47 499,8	7 035,7	11 600,0	52 064,1	51 936,8
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001) Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				51 964,1	51 836,8

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

* La Loi sur le curateur public (RLRQ, chapitre C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le Curateur public en application de cette loi sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2015-2016, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 13 950 000 \$.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	29 757,6		29 757,6	29 879,1
Fonctionnement	17 642,2		17 642,2	14 317,9
Créances douteuses et autres provisions	100,0		100,0	100,0
	47 499,8		47 499,8	44 297,0
Budget d'investissements				
Immobilisations	11 600,0		11 600,0	11 600,0
	11 600,0		11 600,0	11 600,0

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2016-2017

2016-2017
(000 \$)

Budget de dépenses

Programme 2 - Mesures d'aide à la famille

Élément 2 - Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde

Transfert

215 000,0

Total du portefeuille

215 000,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, à compter du 1er avril 2016, de prestations imputables à l'exercice financier 2016-2017.

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Plan d'action égalité - Conciliation travail famille	-	1 425,0
Autres crédits de transfert	1 910,3	1 710,3
Total du programme 1	1 910,3	3 135,3
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Administration du soutien aux enfants par la Régie des rentes du Québec	30 424,0	30 422,9
Allocation familiale et allocation pour enfant handicapé	100,0	100,0
Amélioration de la qualité des services de garde	-	400,0
Autres mesures pour les employés syndiqués des centres de la petite enfance	5 300,0	5 730,0
Autres mesures pour les responsables d'un service de garde en milieu familial	3 825,0	5 075,0
Entente avec le Gouvernement de la nation Crie	18 238,6	17 964,3
Haltes-garderies	3 850,0	3 850,0
Organismes communautaires - famille	18 731,2	18 731,2
Régime d'assurance collective et de congés de maternité	35 197,0	32 965,0
Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	87 899,3	85 024,9
Subvention annuelle des garderies	453 532,8	476 946,7
Subvention de la garde en milieu familial	629 775,6	670 140,6
Subvention des centres de la petite enfance	1 063 028,0	1 083 562,2
Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	37 564,2	34 275,3
Autres crédits de transfert	1 926,6	3 253,3
Total du programme 2	2 389 392,3	2 468 441,4
Programme 3 - Condition des aînés		
Lutte contre la maltraitance envers les aînés	1 534,0	901,5
Politique Vieillir chez soi	19 665,4	19 151,4
Autres crédits de transfert	120,0	160,0
Total du programme 3	21 319,4	20 212,9
Total du portefeuille	2 412 622,0	2 491 789,6

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	454 027,7	478 382,7
Entreprises et organismes d'État	30 576,2	30 592,9
Établissements de santé et de services sociaux	1 655,0	902,0
Institutions d'enseignement	680,1	494,0
Municipalités	10 240,6	9 908,1
Organismes à but non lucratif	1 914 092,4	1 968 909,9
Personnes	1 350,0	2 600,0
Total du portefeuille	2 412 622,0	2 491 789,6

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Fonctionnement	30 424,0	30 422,9
Capital	25 356,8	22 992,6
Intérêt	12 707,4	11 782,7
Support	2 344 133,8	2 426 591,4
Total du portefeuille	2 412 622,0	2 491 789,6

Finances

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
	(000 \$)				
1. Direction du Ministère	38 649,1	484,4	643,0	38 807,7	556 149,8
2. Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	108 284,5	65,6	1 297,8	109 516,7	94 671,5
3. Service de la dette	8 327 000,0	(26 000,0)	-	8 353 000,0	8 183 000,0
	8 473 933,6	(25 450,0)	1 940,8	8 501 324,4	8 833 821,3
Moins : Crédits permanents				8 352 102,3	8 181 352,3
Crédits à voter				149 222,1	652 469,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	68 241,3	64 579,4
Fonctionnement	35 188,6	35 013,5
Affectation à un fonds spécial	-	337,5
Transfert	43 503,7	33 638,7
Sous-total	146 933,6	133 569,1
Service de la dette	8 327 000,0	8 160 000,0
Total	8 473 933,6	8 293 569,1

Budget d'investissements	2015-2016	2014-2015
Immobilisations	1 910,8	2 326,2
Prêts, placements, avances et autres	30,0	515 776,0
Total	1 940,8	518 102,2

Programme 1

Direction du Ministère

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction et services à la gestion	26 379,3	484,4	643,0	26 537,9	27 386,3
2. Institut de la statistique du Québec	12 269,8	-	-	12 269,8	13 017,5
3. Société de financement des infrastructures locales du Québec*	-	-	-	-	515 746,0
	38 649,1	484,4	643,0	38 807,7	556 149,8
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				38 798,1	556 140,2

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination, d'affaires publiques et de soutien à la gestion. Il vise aussi à fournir des informations statistiques sur la situation du Québec et à assurer le financement des infrastructures.

* Le budget d'investissements 2014-2015 incluait, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis à accorder à la Société de financement des infrastructures locales du Québec afin de pourvoir à l'impact de l'application de la norme comptable révisée sur les paiements de transfert.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	12 779,6	-	-	12 779,6	12 951,2
Fonctionnement	13 599,7	-	-	13 599,7	13 999,7
Transfert	-	12 269,8	-	12 269,8	13 432,5
	26 379,3	12 269,8	-	38 649,1	40 383,4
Budget d'investissements					
Immobilisations	613,0	-	-	613,0	660,4
Prêts, placements, avances et autres	30,0	-	-	30,0	515 776,0
	643,0	-	-	643,0	516 436,4

Programme 2

Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Politiques budgétaires et fiscales, analyses des politiques économiques et institutions financières	16 210,0	-	-	16 210,0	16 212,5
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	6 051,5	-	92,5	6 144,0	6 732,0
3. Frais de services bancaires	6 092,7	-	-	6 092,7	6 342,7
4. Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	14 676,9	65,6	1 205,3	15 816,6	16 378,3
5. Affaires fiscales et financières et recherches institutionnelles	7 858,6	-	-	7 858,6	8 360,1
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus*	47 394,8	-	-	47 394,8	40 645,9

Suite à la page 122

Ce programme vise à assurer la direction des activités financières et comptables du gouvernement, l'élaboration des orientations en matière fiscale et budgétaire et la réalisation d'analyses économiques.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
			(000 \$)				
Rémunération	14 930,0	5 833,0	-	13 371,0	-	21 327,7	55 461,7
Fonctionnement	1 280,0	218,5	6 092,7	1 305,9	5 108,6	7 583,2	21 588,9
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-	2 750,0	18 483,9	21 233,9
	16 210,0	6 051,5	6 092,7	14 676,9	7 858,6	47 394,8	98 284,5
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	92,5	-	1 205,3	-	-	1 297,8
	-	92,5	-	1 205,3	-	-	1 297,8

Programme 2 (suite)**Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement**

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé*	10 000,0	-	-	10 000,0	-
	108 284,5	65,6	1 297,8	109 516,7	94 671,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001) Élément 3				6 092,7	6 342,7
Crédit à voter				103 424,0	88 328,8

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	55 461,7	-		55 461,7	51 628,2
Fonctionnement	21 588,9	-		21 588,9	21 013,8
Affectation à un fonds spécial	-	-		-	337,5
Transfert	21 233,9	10 000,0		31 233,9	20 206,2
	98 284,5	10 000,0		108 284,5	93 185,7
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 297,8	-		1 297,8	1 665,8
	1 297,8	-		1 297,8	1 665,8

Programme 3

Service de la dette

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Service de la dette directe	5 549 000,0	-	-	5 549 000,0	5 082 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	2 797 000,0	-	-	2 797 000,0	3 093 000,0
3. Intérêts sur le régime de rentes de survivants	7 000,0	-	-	7 000,0	8 000,0
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés*	(26 000,0)	(26 000,0)	-	-	-
	8 327 000,0	(26 000,0)	-	8 353 000,0	8 183 000,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				5 549 000,0	5 082 000,0
Voir lois ci-dessous**					
Élément 2				2 797 000,0	3 093 000,0
				7 000,0	8 000,0
Crédit à voter					

Ce programme vise à pourvoir aux paiements des intérêts sur la dette directe, à la dépense d'intérêts sur le compte des régimes de retraite, à la dépense d'intérêts sur le régime de rentes de survivants et à la dépense d'intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés.

* Les intérêts sur cette obligation incluent des revenus de placement. Un budget de dépenses négatif signifie que les revenus de placement sont supérieurs à la dépense anticipée.

** Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (RLRQ, chapitre R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants (RLRQ, chapitre R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants (RLRQ, chapitre R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RLRQ, chapitre R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16), Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Service de la dette	5 549 000,0	2 797 000,0	7 000,0	(26 000,0)	8 327 000,0	8 160 000,0
	5 549 000,0	2 797 000,0	7 000,0	(26 000,0)	8 327 000,0	8 160 000,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Fonds du centre financier de Montréal	-	337,5
Total du portefeuille	-	337,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Support	-	337,5
Total du portefeuille	-	337,5

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Direction du Ministère		
Institut de la statistique du Québec	12 269,8	13 017,5
Autres crédits de transfert	-	415,0
Total du programme 1	12 269,8	13 432,5
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir	18 483,9	17 131,2
Modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé	10 000,0	-
Autres crédits de transfert	2 750,0	3 075,0
Total du programme 2	31 233,9	20 206,2
Total du portefeuille	43 503,7	33 638,7

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	19 672,7	19 973,7
Établissements de santé et de services sociaux	10 000,0	1 000,0
Institutions d'enseignement	35,0	35,0
Municipalités	10 906,0	10 000,0
Organismes à but non lucratif	2 890,0	2 630,0
Total du portefeuille	43 503,7	33 638,7

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	9 447,5	10 037,7
Fonctionnement	2 822,3	2 979,8
Support	31 233,9	20 621,2
Total du portefeuille	43 503,7	33 638,7

Forêts, Faune et Parcs

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Forêts	324 610,5	6 600,0	10 820,0	328 830,5	351 446,7
2. Faune et Parcs	125 193,5	7 308,6	13 990,0	131 874,9	133 904,7
	449 804,0	13 908,6	24 810,0	460 705,4	485 351,4
Moins : Crédits permanents				25 104,6	11 704,6
Crédits à voter				435 600,8	473 646,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	118 729,1	123 806,4
Fonctionnement	104 213,9	95 645,7
Affectation à un fonds spécial	186 860,6	213 551,6
Transfert	39 925,4	37 843,8
Créances douteuses et autres provisions	75,0	75,0
Total	449 804,0	470 922,5
Budget d'investissements		
Immobilisations	24 800,0	28 127,5
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0
Total	24 810,0	28 137,5

Programme 1

Forêts

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins :	Plus :	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Ressources forestières	172 414,7	-	-	172 414,7	184 652,2
2. Forestier en chef	5 440,4	271,7	20,0	5 188,7	6 373,5
3. Direction du Ministère	20 667,8	2 328,3	800,0	19 139,5	24 078,9
4. Opérations régionales	126 087,6	4 000,0	10 000,0	132 087,6	136 342,1
	324 610,5	6 600,0	10 820,0	328 830,5	351 446,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1)					
Élément 1				25 000,0	11 600,0
Loi sur le crédit forestier, (RLRQ, chapitre C-78)					
Élément 1				20,0	20,0
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 3				9,6	9,6
Crédit à voter				303 800,9	339 817,1

Ce programme vise à gérer l'aménagement durable des forêts publiques, à participer au développement de l'industrie des produits forestiers et de la mise en valeur des forêts privées.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments		2015-2016	2014-2015
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	-	3 782,1	5 111,2	66 314,8	75 208,1	79 861,8
Fonctionnement	25 000,0	1 658,3	14 886,4	20 222,5	61 767,2	49 473,9
Affectation à un fonds spécial	147 394,7	-	-	39 465,9	186 860,6	213 551,6
Transfert	20,0	-	670,2	84,4	774,6	1 011,9
	172 414,7	5 440,4	20 667,8	126 087,6	324 610,5	343 899,2
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	20,0	800,0	10 000,0	10 820,0	14 147,5
	-	20,0	800,0	10 000,0	10 820,0	14 147,5

Programme 2

Faune et Parcs

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Protection et mise en valeur de la ressource faunique	78 659,7	4 858,6	7 060,0	80 861,1	81 940,2
2. Gestion des parcs	46 533,8	2 450,0	6 930,0	51 013,8	51 964,5
	125 193,5	7 308,6	13 990,0	131 874,9	133 904,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				75,0	75,0
Crédit à voter*				131 799,9	133 829,7

Ce programme a pour objectifs la conservation, la protection, le développement, la connaissance et la mise en valeur des ressources fauniques ainsi que la surveillance et le contrôle de l'utilisation de la ressource faunique et de ses habitats. Il permet également de développer un réseau de parcs nationaux et d'en assurer la gestion et la protection.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	42 288,8	1 232,2		43 521,0	43 944,6
Fonctionnement	26 170,0	16 276,7		42 446,7	46 171,8
Transfert	10 125,9	29 024,9		39 150,8	36 831,9
Créances douteuses et autres provisions	75,0	-		75,0	75,0
	78 659,7	46 533,8		125 193,5	127 023,3
Budget d'investissements					
Immobilisations	7 050,0	6 930,0		13 980,0	13 980,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-		10,0	10,0
	7 060,0	6 930,0		13 990,0	13 990,0

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Faune et Parcs		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	117 884,9	119 914,7
Moins : Revenus associés au crédit au net	26 510,0	26 510,0
Crédit au net	91 374,9	93 404,7

Ce crédit au net vise les activités de la Protection et de la mise en valeur de la ressource faunique et de la Remise en état des habitats fauniques.

- Protection et mise en valeur de la ressource faunique

Ce crédit au net concerne les activités de protection et de mise en valeur de la ressource faunique. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage.

Lorsque ces revenus dépassent 26 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 85 % des revenus qui excèdent ce montant.

- Remise en état des habitats fauniques

Ce crédit au net concerne les activités relatives à la remise en état d'un habitat faunique lorsqu'un tiers est reconnu coupable d'avoir commis une infraction. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des frais réclamés aux contrevenants qui ont refusé d'entreprendre les travaux de remise en état, lesquels ont été exécutés par le Ministère.

Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Forêts		
Fonds des ressources naturelles	186 860,6	213 551,6
Total du portefeuille	186 860,6	213 551,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	55 336,4	58 243,2
Fonctionnement	77 734,8	80 207,5
Intérêt	2 400,0	2 400,0
Support	51 389,4	72 700,9
Total du portefeuille	186 860,6	213 551,6

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Forêts		
Prêts forestiers	20,0	20,0
Autres crédits de transfert	754,6	991,9
Total du programme 1	774,6	1 011,9
Programme 2 - Faune et Parcs		
Société des établissements de plein air du Québec	27 721,4	26 577,3
Autres crédits de transfert	11 429,4	10 254,6
Total du programme 2	39 150,8	36 831,9
Total du portefeuille	39 925,4	37 843,8

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	29 044,9	26 685,4
Organismes à but non lucratif	10 880,5	11 158,4
Total du portefeuille	39 925,4	37 843,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Capital	16 318,8	14 630,7
Intérêt	6 978,4	6 394,4
Support	16 628,2	16 818,7
Total du portefeuille	39 925,4	37 843,8

Immigration, Diversité et Inclusion

Programme	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Immigration, Diversité et Inclusion	283 884,1	2 551,7	11 878,0	293 210,4	299 812,2
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				293 200,8	299 802,6

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	50 835,3	55 393,1
Fonctionnement	193 639,6	194 473,2
Transfert	39 409,2	40 611,6
Total	283 884,1	290 477,9
Budget d'investissements		
Immobilisations	11 792,0	11 800,0
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0
Total	11 878,0	11 886,0

Programme 1

Immigration, Diversité et Inclusion

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Immigration	4 756,8	-	-	4 756,8	5 713,0
2. Francisation, Intégration, Diversité et Inclusion	100 053,6	-	-	100 053,6	104 799,1
3. Direction, information et services centralisés	13 324,2	2 551,7	11 878,0	22 650,5	23 550,6
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants*	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5
	283 884,1	2 551,7	11 878,0	293 210,4	299 812,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 3				9,6	9,6
Crédit à voter**				293 200,8	299 802,6

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants, de même qu'à favoriser une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

** Comportant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	4 240,3	37 853,9	8 741,1	-	50 835,3	55 393,1
Fonctionnement	516,5	23 038,0	4 335,6	165 749,5	193 639,6	194 473,2
Transfert	-	39 161,7	247,5	-	39 409,2	40 611,6
	4 756,8	100 053,6	13 324,2	165 749,5	283 884,1	290 477,9
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	11 792,0	-	11 792,0	11 800,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	86,0	-	86,0	86,0
	-	-	11 878,0	-	11 878,0	11 886,0

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, Diversité et Inclusion		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit et provision)	115 582,9	122 176,7
Moins : Revenus associés au crédit au net	4 500,0	4 500,0
Crédit au net	111 082,9	117 676,7

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 \$ et 49 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 \$.

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, Diversité et Inclusion		
Programme Accès aux ordres professionnels	800,0	800,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	16 000,0	16 000,0
Programme Mobilisation-Diversité	5 680,1	6 800,0
Programme Réussir l'intégration	15 370,0	15 370,0
Programme Soutien à la mission	1 311,6	1 311,6
Autres crédits de transfert	247,5	330,0
Total du programme 1	39 409,2	40 611,6
Total du portefeuille	39 409,2	40 611,6

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Municipalités	980,1	2 100,0
Organismes à but non lucratif	20 129,1	20 211,6
Personnes	18 300,0	18 300,0
Total du portefeuille	39 409,2	40 611,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Support	39 409,2	40 611,6
Total du portefeuille	39 409,2	40 611,6

Justice

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
(000 \$)					
1. Activité judiciaire	114 319,5	-	500,0	114 819,5	111 178,6
2. Administration de la justice	283 962,7	6 529,6	19 194,9	296 628,0	298 806,4
3. Justice administrative	14 229,2	-	3,0	14 232,2	13 887,7
4. Accessibilité à la justice	176 305,4	-	-	176 305,4	164 293,6
5. Autres organismes relevant du ministre	22 863,2	162,8	404,0	23 104,4	24 075,6
6. Poursuites criminelles et pénales	123 411,8	720,1	3 610,4	126 302,1	121 296,4
7. Indemnisation et reconnaissance	131 156,4	-	-	131 156,4	119 981,4
8. Condition féminine	7 691,7	20,0	35,0	7 706,7	11 051,6
	873 939,9	7 432,5	23 747,3	890 254,7	864 571,3
Moins : Crédits permanents				221 966,3	211 259,6
Crédits à voter				668 288,4	653 311,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
(000 \$)		
Rémunération	370 585,3	367 372,2
Fonctionnement	190 476,6	189 343,1
Affectation à un fonds spécial	14 821,1	15 306,4
Transfert	295 056,9	273 457,0
Créances douteuses et autres provisions	3 000,0	5 000,0
Total	873 939,9	850 478,7
Budget d'investissements		
Immobilisations	23 704,2	21 477,0
Prêts, placements, avances et autres	43,1	43,1
Total	23 747,3	21 520,1

Programme 1

Activité judiciaire

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Magistrature	82 495,2	-	350,0	82 845,2	81 823,7
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges	2 403,1	-	-	2 403,1	2 252,5
3. Soutien à la magistrature	29 217,4	-	150,0	29 367,4	27 102,4
4. Comité sur la rémunération des juges	203,8	-	-	203,8	-
	114 319,5	-	500,0	114 819,5	111 178,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 1				79 619,2	78 473,3
Élément 2				2 403,1	2 252,5
Élément 4				203,8	-
Crédit à voter				32 593,4	30 452,8

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il comprend également le comité mandaté pour évaluer la rémunération des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi que pour formuler des recommandations au gouvernement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	78 581,6	369,0	27 371,1	-	106 321,7	102 708,4
Fonctionnement	3 913,6	2 034,1	1 846,3	203,8	7 997,8	7 722,4
	82 495,2	2 403,1	29 217,4	203,8	114 319,5	110 430,8
Budget d'investissements						
Immobilisations	350,0	-	150,0	-	500,0	747,8
	350,0	-	150,0	-	500,0	747,8

Programme 2

Administration de la justice

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Soutien administratif à l'activité judiciaire	156 258,7	-	1 931,4	158 190,1	160 099,7
2. Affaires juridiques et législatives	46 566,0	-	-	46 566,0	45 440,6
3. Direction, planification et services à l'organisation	71 277,5	6 529,6	15 867,5	80 615,4	80 456,2
4. Traitement des infractions et perception des amendes	9 860,5	-	1 396,0	11 256,5	12 809,9
	283 962,7	6 529,6	19 194,9	296 628,0	298 806,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 3				3 000,0	5 000,0
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 3				5 274,2	5 242,8
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 3				9,6	9,6
Crédit à voter				288 344,2	288 554,0

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	55 454,1	42 845,6	41 424,3	7 339,1	147 063,1	148 927,5
Fonctionnement	100 804,6	3 720,4	23 988,1	2 521,4	131 034,5	131 302,6
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	10,1
Transfert	-	-	2 865,1	-	2 865,1	2 278,3
Créances douteuses et autres provisions	-	-	3 000,0	-	3 000,0	5 000,0
	156 258,7	46 566,0	71 277,5	9 860,5	283 962,7	287 518,5
Budget d'investissements						
Immobilisations	1 900,0	-	15 859,8	1 396,0	19 155,8	17 778,4
Prêts, placements, avances et autres	31,4	-	7,7	-	39,1	39,1
	1 931,4	-	15 867,5	1 396,0	19 194,9	17 817,5

Programme 3

Justice administrative

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Contribution du ministère de la Justice au fonds du Tribunal administratif du Québec	13 777,0	-	-	13 777,0	13 421,5
2. Conseil de la justice administrative	452,2	-	3,0	455,2	466,2
	14 229,2	-	3,0	14 232,2	13 887,7
Crédit à voter				14 232,2	13 887,7

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (RLRQ, chapitre J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une autorité décentralisée. De plus, ce programme inclut le financement du Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	-	292,7		292,7	291,2
Fonctionnement	-	159,5		159,5	172,0
Affectation à un fonds spécial	13 777,0	-		13 777,0	13 421,5
	13 777,0	452,2		14 229,2	13 884,7
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	3,0		3,0	3,0
	-	3,0		3,0	3,0

Programme 4

Accessibilité à la justice

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Commission des services juridiques	174 844,5	-	-	174 844,5	162 002,0
2. Fonds d'aide aux recours collectifs	416,8	-	-	416,8	416,8
3. Autres mesures d'accessibilité à la justice	1 044,1	-	-	1 044,1	1 874,8
	176 305,4	-	-	176 305,4	164 293,6
Crédit à voter				176 305,4	164 293,6

Ce programme vise à offrir des services d'aide juridique aux personnes financièrement défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux et ayant un rapport avec la justice, de l'aide aux recours collectifs de même que certaines autres mesures visant l'accessibilité à la justice notamment en matière de médiation familiale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Affectation à un fonds spécial	-	-	1 044,1	1 044,1	1 874,8
Transfert	174 844,5	416,8	-	175 261,3	162 418,8
	174 844,5	416,8	1 044,1	176 305,4	164 293,6

Programme 5

Autres organismes relevant du ministre

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Office de la protection du consommateur	7 925,2	75,0	251,0	8 101,2	8 725,0
2. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	14 938,0	87,8	153,0	15 003,2	15 350,6
	22 863,2	162,8	404,0	23 104,4	24 075,6
Crédit à voter*				23 104,4	24 075,6

Ce programme comprend deux organismes budgétaires à savoir, l'Office de la protection du consommateur qui vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1) et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12).

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	6 224,8	11 726,5		17 951,3	18 249,4
Fonctionnement	1 570,4	3 211,5		4 781,9	5 037,0
Transfert	130,0	-		130,0	130,0
	7 925,2	14 938,0		22 863,2	23 416,4
Budget d'investissements					
Immobilisations	250,0	150,0		400,0	818,0
Prêts, placements, avances et autres	1,0	3,0		4,0	4,0
	251,0	153,0		404,0	822,0

Programme 6

Poursuites criminelles et pénales

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Directeur des poursuites criminelles et pénales	123 111,8	720,1	3 610,4	126 002,1	120 996,4
2. Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	300,0	-	-	300,0	300,0
	<u>123 411,8</u>	<u>720,1</u>	<u>3 610,4</u>	<u>126 302,1</u>	<u>121 296,4</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective, (RLRQ, chapitre P-27.1)					
Élément 2				300,0	300,0
Crédit à voter				<u>126 002,1</u>	<u>120 996,4</u>

Ce programme permet le financement des activités du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Ce dernier dirige pour l'État les poursuites criminelles et pénales au Québec. Le programme couvre également le financement du comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales dont le mandat est d'évaluer, tous les quatre ans, la rémunération et certaines conditions de travail à incidences pécuniaires des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	94 867,8	110,0		94 977,8	92 819,4
Fonctionnement	28 244,0	190,0		28 434,0	27 097,3
	<u>123 111,8</u>	<u>300,0</u>		<u>123 411,8</u>	<u>119 916,7</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	3 610,4	-		3 610,4	2 094,8
	<u>3 610,4</u>	<u>-</u>		<u>3 610,4</u>	<u>2 094,8</u>

Programme 7

Indemnisation et reconnaissance

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
	(000 \$)				
1. Indemnisation des victimes d'actes criminels	130 004,0	-	-	130 004,0	119 027,4
2. Loi sur le civisme	1 152,4	-	-	1 152,4	954,0
	<u>131 156,4</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>131 156,4</u>	<u>119 981,4</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 1				130 004,0	119 027,4
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20)					
Élément 2				1 152,4	954,0
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. Il vise également à reconnaître les personnes ayant accompli un acte de civisme.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Fonctionnement	16 220,9	215,0		16 435,9	14 356,5
Transfert	113 783,1	937,4		114 720,5	105 624,9
	<u>130 004,0</u>	<u>1 152,4</u>		<u>131 156,4</u>	<u>119 981,4</u>

Programme 8

Condition féminine

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Conseil du statut de la femme	3 351,5	15,0	25,0	3 361,5	3 753,1
2. Secrétariat à la condition féminine	4 340,2	5,0	10,0	4 345,2	7 298,5
	7 691,7	20,0	35,0	7 706,7	11 051,6
Crédit à voter				7 706,7	11 051,6

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	2 528,0	1 450,7		3 978,7	4 376,3
Fonctionnement	823,5	809,5		1 633,0	3 655,3
Transfert	-	2 080,0		2 080,0	3 005,0
	3 351,5	4 340,2		7 691,7	11 036,6
Budget d'investissements					
Immobilisations	25,0	10,0		35,0	35,0
	25,0	10,0		35,0	35,0

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	22 700,4	23 253,6
Moins : Revenus associés au crédit au net	400,0	400,0
Crédit au net	22 300,4	22 853,6

Ce crédit au net vise les activités de l'Office de la protection du consommateur. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification applicable aux droits et permis exigés des vendeurs itinérants, des prêteurs d'argent, des studios de santé, des agences de recouvrement de créances, des agences de voyages, des conseillers en voyages et des commerçants (garanties supplémentaires et certificats d'exemption).

Lorsque ces revenus dépassent 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	10,1
Programme 3 - Justice administrative		
Fonds du Tribunal administratif du Québec	13 777,0	13 421,5
Programme 4 - Accessibilité à la justice		
Fonds Accès Justice	1 044,1	1 874,8
Total du portefeuille	14 821,1	15 306,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	10 698,7	10 742,6
Fonctionnement	3 946,4	4 387,8
Capital	176,0	176,0
Total du portefeuille	14 821,1	15 306,4

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Autres crédits de transfert	2 865,1	2 278,3
Programme 4 - Accessibilité à la justice		
Aide juridique	67 786,0	63 516,0
Commission des services juridiques	107 058,5	98 486,0
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	416,8	416,8
Total du programme 4	175 261,3	162 418,8
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Bourse d'études	4,0	1,0
Projets et partenariats stratégiques	126,0	129,0
Total du programme 5	130,0	130,0
Programme 7 - Indemnisation et reconnaissance		
Actes de civisme	937,4	739,0
Indemnisation des victimes d'actes criminels	113 783,1	104 885,9
Total du programme 7	114 720,5	105 624,9
Programme 8 - Condition féminine		
Égalité entre les femmes et les hommes	1 000,0	2 105,0
Programme « À égalité pour décider »	700,0	500,0
Tables de concertation en matière de condition féminine	360,0	360,0
Autres crédits de transfert	20,0	40,0
Total du programme 8	2 080,0	3 005,0
Total du portefeuille	295 056,9	273 457,0

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	107 475,3	98 902,8
Organismes à but non lucratif	5 071,1	5 412,3
Personnes	182 510,5	169 141,9
Total du portefeuille	295 056,9	273 457,0

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	87 868,0	84 266,3
Fonctionnement	18 960,5	13 989,7
Capital	346,8	346,8
Support	187 881,6	174 854,2
Total du portefeuille	295 056,9	273 457,0

Relations internationales et Francophonie

Programme	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Affaires internationales	94 673,8	3 300,0	11 450,0	102 823,8	100 217,6
Moins : Crédits permanents				109,6	109,6
Crédit à voter				102 714,2	100 108,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	49 312,3	51 503,7
Fonctionnement	18 576,5	20 511,9
Affectation à un fonds spécial	3 100,0	-
Transfert	23 685,0	20 650,0
Total	94 673,8	92 665,6
Budget d'investissements		
Immobilisations	10 450,0	10 450,0
Prêts, placements, avances et autres	1 000,0	1 000,0
Total	11 450,0	11 450,0

Programme 1

Affaires internationales

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Politiques et affaires francophones et multilatérales	23 379,6	-	-	23 379,6	17 716,4
2. Représentation du Québec à l'étranger	39 640,4	2 602,0	10 041,8	47 080,2	47 957,5
3. Affaires bilatérales	11 586,8	-	-	11 586,8	13 371,6
4. Protocole et missions	2 938,3	-	-	2 938,3	3 208,4
5. Administration	17 128,7	698,0	1 408,2	17 838,9	17 963,7
	94 673,8	3 300,0	11 450,0	102 823,8	100 217,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 5				109,6	109,6
Crédit à voter				102 714,2	100 108,0

Ce programme vise à planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)				
Rémunération	2 923,6	29 119,6	4 157,4	2 252,3	10 859,4	49 312,3	51 503,7
Fonctionnement	641,5	10 520,8	571,4	686,0	6 156,8	18 576,5	20 511,9
Affectation à un fonds spécial	3 100,0	-	-	-	-	3 100,0	-
Transfert	16 714,5	-	6 858,0	-	112,5	23 685,0	20 650,0
	23 379,6	39 640,4	11 586,8	2 938,3	17 128,7	94 673,8	92 665,6
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	9 041,8	-	-	1 408,2	10 450,0	10 450,0
Prêts, placements, avances et autres	-	1 000,0	-	-	-	1 000,0	1 000,0
	-	10 041,8	-	-	1 408,2	11 450,0	11 450,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Affaires internationales		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	3 100,0	-
Total du portefeuille	3 100,0	-

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	112,3	-
Fonctionnement	12,8	-
Support	2 974,9	-
Total du portefeuille	3 100,0	-

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Affaires internationales		
Organismes voués à la jeunesse	4 565,4	4 706,6
Politiques et affaires francophones et multilatérales	16 714,5	13 000,0
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	2 292,6	2 793,4
Autres crédits de transfert	112,5	150,0
Total du programme 1	23 685,0	20 650,0
Total du portefeuille	23 685,0	20 650,0

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	4 789,9	4 967,3
Établissements de santé et de services sociaux	154,9	188,4
Institutions d'enseignement	1 243,7	1 166,0
Organismes à but non lucratif	16 912,1	13 801,2
Personnes	584,4	527,1
Total du portefeuille	23 685,0	20 650,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Support	23 685,0	20 650,0
Total du portefeuille	23 685,0	20 650,0

Santé et Services sociaux

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
	(000 \$)				
1. Fonctions de coordination	134 574,2	1 600,0	5 465,2	138 439,4	135 683,0
2. Services dispensés à la population	22 842 587,3	-	-	22 842 587,3	22 828 864,8
3. Office des personnes handicapées du Québec	12 545,9	90,0	100,0	12 555,9	13 071,4
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	9 860 983,1	-	-	9 860 983,1	9 579 305,9
	<u>32 850 690,5</u>	<u>1 690,0</u>	<u>5 565,2</u>	32 854 565,7	32 556 925,1
Moins :					
Crédits permanents				7 505 217,8	7 242 623,1
Fonds des services de santé				7 038 000,0	6 958 000,0
Crédits à voter				18 311 347,9	18 356 302,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	75 791,7	70 908,7
Fonctionnement	50 371,6	50 804,8
Affectation à un fonds spécial	174 435,0	170 785,6
Transfert	32 550 092,2	32 260 565,8
Total	32 850 690,5	32 553 064,9
Budget d'investissements		
Immobilisations	5 565,2	5 565,2
Total	5 565,2	5 565,2

Programme 1

Fonctions de coordination

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction et gestion ministérielle	110 140,1	1 600,0	5 465,2	114 005,3	109 013,9
2. Organisme-conseil	2 696,4	-	-	2 696,4	2 707,5
3. Activités nationales	21 737,7	-	-	21 737,7	23 961,6
	134 574,2	1 600,0	5 465,2	138 439,4	135 683,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				138 420,2	135 663,8

Ce programme vise à procurer au ministère ainsi qu'à l'organisme-conseil les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler les programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins et à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	65 843,9	1 499,8	-	67 343,7	62 021,7
Fonctionnement	44 296,2	966,6	2 044,9	47 307,7	47 649,4
Transfert	-	230,0	19 692,8	19 922,8	22 146,7
	110 140,1	2 696,4	21 737,7	134 574,2	131 817,8
Budget d'investissements					
Immobilisations	5 465,2	-	-	5 465,2	5 465,2
	5 465,2	-	-	5 465,2	5 465,2

Programme 2

Services dispensés à la population

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Santé publique	453 578,9	-	-	453 578,9	458 608,2
2. Services généraux - Activités cliniques et d'aide	589 873,3	-	-	589 873,3	587 635,7
3. Soutien à l'autonomie des personnes âgées	3 060 824,9	-	-	3 060 824,9	3 015 028,5
4. Déficience physique	536 669,8	-	-	536 669,8	531 558,3
5. Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme	934 140,6	-	-	934 140,6	927 311,5
6. Jeunes en difficulté	1 164 864,2	-	-	1 164 864,2	1 155 254,2
Suite à la page 158					

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être qui répondent aux besoins qui touchent l'ensemble de la population ou à des problématiques particulières.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
			(000 \$)				
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	453 578,9	589 873,3	3 060 824,9	536 669,8	934 140,6	1 164 864,2	6 739 951,7
	453 578,9	589 873,3	3 060 824,9	536 669,8	934 140,6	1 164 864,2	6 739 951,7

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Dépendances	94 727,5	-	-	94 727,5	93 605,1
8. Santé mentale	1 141 780,4	-	-	1 141 780,4	1 130 545,8
9. Santé physique	6 828 589,1	-	-	6 828 589,1	7 026 853,4
10. Administration	1 139 215,3	-	-	1 139 215,3	1 246 451,4
11. Soutien aux services	943 273,9	-	-	943 273,9	960 028,9
Suite à la page 159					

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	9	10	11	Sous- total
			(000 \$)				
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	6 739 951,7	94 727,5	1 141 780,4	6 828 589,1	1 139 215,3	943 273,9	16 887 537,9
	6 739 951,7	94 727,5	1 141 780,4	6 828 589,1	1 139 215,3	943 273,9	16 887 537,9

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
12. Gestion des bâtiments et des équipements	1 027 088,2	-	-	1 027 088,2	996 308,6
13. Organismes communautaires et autres organismes	528 973,8	-	-	528 973,8	523 682,9
14. Activités connexes	2 982 659,7	-	-	2 982 659,7	2 928 539,4
15. Service de la dette	1 207 625,8	-	-	1 207 625,8	1 138 751,0
Suite à la page 160					

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	12	Éléments 13	14	15	Sous- total
			(000 \$)			
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	174 435,0	-	174 435,0
Transfert	16 887 537,9	1 027 088,2	528 973,8	2 808 224,7	1 207 625,8	22 459 450,4
	16 887 537,9	1 027 088,2	528 973,8	2 982 659,7	1 207 625,8	22 633 885,4

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
16. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	208 701,9	-	-	208 701,9	108 701,9
	<u>22 842 587,3</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	22 842 587,3	22 828 864,8
Moins :					
Crédits permanents					
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 9				3 519 000,0	3 479 000,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 14				208 399,7	204 972,7
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 14				954 397,3	936 906,8
Loi sur la santé publique, (RLRQ, chapitre S-2.2)					
Élément 14				418,5	418,5
Crédit à voter				18 160 371,8	18 207 566,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	16	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Affectation à un fonds spécial	174 435,0	-		174 435,0	170 785,6
Transfert	<u>22 459 450,4</u>	<u>208 701,9</u>		22 668 152,3	22 658 079,2
	<u>22 633 885,4</u>	<u>208 701,9</u>		22 842 587,3	22 828 864,8

Programme 3

Office des personnes handicapées du Québec

Élément	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	12 545,9	90,0	100,0	12 555,9	13 071,4
Crédit à voter				12 555,9	13 071,4

Ce programme vise à assurer la mise en oeuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2015-2016	2014-2015
		(000 \$)		
Rémunération	8 448,0		8 448,0	8 887,0
Fonctionnement	3 063,9		3 063,9	3 155,4
Transfert	1 034,0		1 034,0	1 034,0
	12 545,9		12 545,9	13 076,4
Budget d'investissements				
Immobilisations	100,0		100,0	100,0
	100,0		100,0	100,0

Programme 4

Régie de l'assurance maladie du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Services médicaux	6 832 013,2	-	-	6 832 013,2	6 534 613,2
2. Services optométriques	52 688,9	-	-	52 688,9	56 323,5
3. Services dentaires	183 211,8	-	-	183 211,8	178 857,2
4. Services pharmaceutiques et médicaments	2 524 299,9	-	-	2 524 299,9	2 531 960,3
5. Autres services	187 032,7	-	-	187 032,7	194 406,7
Suite à la page 163					

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés et les frais d'administration, notamment dans le cadre des régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Transfert	6 832 013,2	52 688,9	183 211,8	2 524 299,9	187 032,7	9 779 246,5
	6 832 013,2	52 688,9	183 211,8	2 524 299,9	187 032,7	9 779 246,5

Programme 4 (suite)

Régie de l'assurance maladie du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
6. Administration	81 736,6	-	-	81 736,6	83 145,0
	9 860 983,1	-	-	9 860 983,1	9 579 305,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 555 075,4	3 311 244,8
Élément 2				27 417,0	28 438,0
Élément 3				95 335,3	90 306,0
Élément 4				2 524 299,9	2 531 960,3
Élément 5				97 323,5	98 157,0
Élément 6				42 532,0	40 199,8
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 276 937,8	3 223 368,4
Élément 2				25 271,9	27 885,5
Élément 3				87 876,5	88 551,2
Élément 5				89 709,2	96 249,7
Élément 6				39 204,6	42 945,2
Crédit à voter				-	-

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Transfert	9 779 246,5	81 736,6		9 860 983,1	9 579 305,9
	9 779 246,5	81 736,6		9 860 983,1	9 579 305,9

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	174 435,0	170 785,6
Total du portefeuille	174 435,0	170 785,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Support	174 435,0	170 785,6
Total du portefeuille	174 435,0	170 785,6

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Fonctions de coordination		
Autres crédits de transfert	19 922,8	22 146,7
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Achat de vaccins et de produits biologiques	114 723,4	114 723,4
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	97 985,3	97 985,3
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	1 162 797,0	1 141 879,5
Coordination régionale	67 781,2	96 081,2
Établissements privés	565 846,5	567 454,0
Établissements publics	16 108 557,0	16 309 625,9
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	208 701,9	108 701,9
Loyer - établissements du réseau	129 123,5	131 872,1
Organismes communautaires et autres organismes	528 973,8	523 682,9
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	71 972,8	71 972,8
Rémunération des internes et résidents	265 045,9	262 162,2
Ressources de type familial	527 181,9	527 181,9
Service de la dette	1 078 502,3	1 006 878,9
Services hospitaliers hors Québec	216 545,3	216 545,3
Services sanitaires aériens	34 459,8	33 728,8
Système du sang	419 743,3	397 190,5
Transporteurs ambulanciers	486 444,9	474 487,1
Autres crédits de transfert	583 766,5	575 925,5
Total du programme 2	22 668 152,3	22 658 079,2
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	1 034,0	1 034,0
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	172 684,7	179 458,7
Bourses d'études et de recherche	14 348,0	14 948,0
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	81 736,6	83 145,0
Services dentaires	183 211,8	178 857,2
Services médicaux	6 832 013,2	6 534 613,2
Services optométriques	52 688,9	56 323,5
Services pharmaceutiques et médicaments	2 524 299,9	2 531 960,3
Total du programme 4	9 860 983,1	9 579 305,9
Total du portefeuille	32 550 092,2	32 260 565,8

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	390 813,1	378 742,4
Entreprises et organismes d'État	290 781,1	289 908,9
Établissements de santé et de services sociaux	21 137 730,8	21 148 299,9
Organismes à but non lucratif	557 118,5	553 051,5
Personnes	10 173 648,7	9 890 563,1
Total du portefeuille	32 550 092,2	32 260 565,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	22 765 964,7	22 337 454,1
Fonctionnement	4 553 387,4	4 865 945,4
Capital	919 528,7	790 671,7
Intérêt	384 329,6	342 326,4
Support	3 926 881,8	3 924 168,2
Total du portefeuille	32 550 092,2	32 260 565,8

Sécurité publique

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
	(000 \$)				
1. Sécurité, prévention et gestion interne	664 803,1	5 260,9	10 075,7	669 617,9	642 634,4
2. Sûreté du Québec	616 912,9	14 100,0	22 891,8	625 704,7	639 759,1
3. Organismes relevant du ministre	44 430,9	160,0	1 316,6	45 587,5	41 879,0
	<u>1 326 146,9</u>	<u>19 520,9</u>	<u>34 284,1</u>	1 340 910,1	1 324 272,5
Moins : Crédits permanents				27 738,8	33 707,1
Crédits à voter				1 313 171,3	1 290 565,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	637 266,6	616 116,0
Fonctionnement	325 130,4	304 807,8
Affectation à un fonds spécial	279 207,3	280 297,3
Transfert	84 511,6	85 710,1
Créances douteuses et autres provisions	31,0	31,0
Total	1 326 146,9	1 286 962,2
Budget d'investissements		
Immobilisations	34 211,7	56 049,0
Prêts, placements, avances et autres	72,4	72,4
Total	34 284,1	56 121,4

Programme 1

Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction et services supports à la gestion	18 993,6	-	10,0	19 003,6	19 097,1
2. Services correctionnels	319 795,8	-	10,0	319 805,8	311 947,7
3. Expertises judiciaires	8 603,1	-	-	8 603,1	8 618,1
4. Affaires policières et sécurité-protection	83 788,5	-	10,0	83 798,5	84 089,2
5. Sécurité civile et sécurité incendie	50 139,6	-	4,5	50 144,1	51 388,8

Suite à la page **169**

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Rémunération	16 668,1	242 962,6	7 081,6	26 967,8	13 273,5	306 953,6
Fonctionnement	2 155,7	76 300,7	1 521,5	4 993,1	4 884,4	89 855,4
Transfert	169,8	532,5	-	51 827,6	31 981,7	84 511,6
	18 993,6	319 795,8	8 603,1	83 788,5	50 139,6	481 320,6

Budget d'investissements

Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5

Programme 1 (suite)

Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
6. Éléments de gestion centrale	183 482,5	5 260,9	10 041,2	188 262,8	167 493,5
	664 803,1	5 260,9	10 075,7	669 617,9	642 634,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur la sécurité civile, (RLRQ, chapitre S-2.3)					
Élément 5				27 704,2	33 663,1
Crédit à voter				641 904,1	608 961,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	306 953,6	56 273,3		363 226,9	341 379,4
Fonctionnement	89 855,4	127 209,2		217 064,6	198 349,2
Transfert	84 511,6	-		84 511,6	85 710,1
	481 320,6	183 482,5		664 803,1	625 438,7
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	10 041,2		10 041,2	21 712,3
Prêts, placements, avances et autres	34,5	-		34,5	34,5
	34,5	10 041,2		10 075,7	21 746,8

Programme 2

Sûreté du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	399 499,0	-	20,0	399 519,0	403 476,5
2. Gestion interne et soutien	217 413,9	14 100,0	22 871,8	226 185,7	236 282,6
	616 912,9	14 100,0	22 891,8	625 704,7	639 759,1
Crédit à voter*				625 704,7	639 759,1

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	194 284,6	45 578,8		239 863,4	244 869,8
Fonctionnement	10 504,6	87 337,6		97 842,2	97 363,7
Affectation à un fonds spécial	194 709,8	84 497,5		279 207,3	280 297,3
	399 499,0	217 413,9		616 912,9	622 530,8
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	22 871,8		22 871,8	31 308,3
Prêts, placements, avances et autres	20,0	-		20,0	20,0
	20,0	22 871,8		22 891,8	31 328,3

Programme 3

Organismes relevant du ministre

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2015-2016	2014-2015
(000 \$)					
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	13 515,8	160,0	1 198,3	14 554,1	16 256,3
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	4 741,3	-	32,1	4 773,4	4 780,4
3. Bureau du coroner	7 736,0	-	31,4	7 767,4	7 834,7
4. Commissaire à la déontologie policière	3 311,3	-	13,0	3 324,3	3 326,8
5. Comité de déontologie policière	1 770,0	-	10,8	1 780,8	1 782,8
6. Commissaire à la lutte contre la corruption	10 128,5	-	16,0	10 144,5	7 898,0

Suite à la page **172**

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	6	Sous- total
(000 \$)							
Rémunération	10 608,2	3 573,3	5 463,3	2 864,8	1 240,8	8 284,5	32 034,9
Fonctionnement	2 876,6	1 168,0	2 272,7	446,5	529,2	1 844,0	9 137,0
Créances douteuses et autres provisions	31,0	-	-	-	-	-	31,0
	13 515,8	4 741,3	7 736,0	3 311,3	1 770,0	10 128,5	41 202,9
Budget d'investissements							
Immobilisations	1 190,6	30,9	28,4	12,0	6,8	15,0	1 283,7
Prêts, placements, avances et autres	7,7	1,2	3,0	1,0	4,0	1,0	17,9
	1 198,3	32,1	31,4	13,0	10,8	16,0	1 301,6

Programme 3 (suite)

Organismes relevant du ministre

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
7. Bureau des enquêtes indépendantes	3 228,0	-	15,0	3 243,0	-
	44 430,9	160,0	1 316,6	45 587,5	41 879,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (RLRQ, chapitre L-6)					
Élément 1				3,4	3,4
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				21,6	31,0
Crédit à voter				45 562,5	41 844,6

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	32 034,9	2 141,4		34 176,3	29 866,8
Fonctionnement	9 137,0	1 086,6		10 223,6	9 094,9
Créances douteuses et autres provisions	31,0	-		31,0	31,0
	41 202,9	3 228,0		44 430,9	38 992,7
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 283,7	15,0		1 298,7	3 028,4
Prêts, placements, avances et autres	17,9	-		17,9	17,9
	1 301,6	15,0		1 316,6	3 046,3

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	602 812,9	608 430,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	100,0	100,0
Crédit au net	602 712,9	608 330,8

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des activités de vérification relatives aux habilitations sécuritaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés.

Lorsque ces revenus dépassent 100 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	279 207,3	280 297,3
Total du portefeuille	279 207,3	280 297,3

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	224 792,0	224 436,7
Fonctionnement	47 909,1	50 214,6
Capital	6 398,8	5 537,7
Intérêt	107,4	108,3
Total du portefeuille	279 207,3	280 297,3

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne		
Cadre pour la prévention de sinistres	2 791,2	734,0
Formation des policiers et des pompiers	9 782,0	8 045,2
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Plan d'intervention sur les gangs de rue	-	1 314,3
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes	14 190,6	13 693,5
Schémas de couverture de risques d'incendie	-	60,0
Sécurité civile	24 004,2	28 475,3
Services policiers en milieu autochtone	31 061,5	30 846,2
Autres crédits de transfert	1 632,1	1 491,6
Total du programme 1	84 511,6	85 710,1
Total du portefeuille	84 511,6	85 710,1

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	1 800,0	2 064,0
Entreprises et organismes d'État	5 782,0	5 045,2
Municipalités	60 773,1	58 480,6
Organismes à but non lucratif	1 452,3	2 632,3
Personnes	14 704,2	17 488,0
Total du portefeuille	84 511,6	85 710,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Fonctionnement	5 404,8	4 589,2
Support	79 106,8	81 120,9
Total du portefeuille	84 511,6	85 710,1

Tourisme

Programme	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Promotion et développement du tourisme	123 487,8	-	-	123 487,8	126 691,0
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				123 478,2	126 681,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Affectation à un fonds spécial	52 038,8	55 757,9
Transfert	71 449,0	70 933,1
Total	123 487,8	126 691,0

Programme 1

Promotion et développement du tourisme

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Tourisme Québec	52 038,8	-	-	52 038,8	55 757,9
2. Société du Centre des congrès de Québec	16 276,7	-	-	16 276,7	16 635,8
3. Société du Palais des congrès de Montréal	33 723,3	-	-	33 723,3	34 414,0
4. Régie des installations olympiques	21 449,0	-	-	21 449,0	19 883,3
	123 487,8	-	-	123 487,8	126 691,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				123 478,2	126 681,4

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre, en assurant la promotion du Québec ainsi qu'en aménageant et exploitant des installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Affectation à un fonds spécial	52 038,8	-	-	-	52 038,8	55 757,9
Transfert	-	16 276,7	33 723,3	21 449,0	71 449,0	70 933,1
	52 038,8	16 276,7	33 723,3	21 449,0	123 487,8	126 691,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	52 038,8	55 757,9
Total du portefeuille	52 038,8	55 757,9

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	12 081,7	13 482,9
Fonctionnement	6 277,0	9 329,3
Capital	3 381,0	1 219,5
Intérêt	1 016,1	406,5
Support	29 283,0	31 319,7
Total du portefeuille	52 038,8	55 757,9

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Régie des installations olympiques	21 449,0	19 883,3
Société du Centre des congrès de Québec	16 276,7	16 635,8
Société du Palais des congrès de Montréal	33 723,3	34 414,0
Total du programme 1	71 449,0	70 933,1
Total du portefeuille	71 449,0	70 933,1

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	71 449,0	70 933,1
Total du portefeuille	71 449,0	70 933,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	17 879,6	18 067,5
Fonctionnement	19 293,1	21 903,7
Capital	22 447,3	15 877,8
Intérêt	11 829,0	15 084,1
Total du portefeuille	71 449,0	70 933,1

Transports

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Infrastructures et systèmes de transport	590 923,3	12 225,6	47 387,2	626 084,9	682 971,9
2. Administration et services corporatifs	65 262,1	12 356,5	6 712,8	59 618,4	61 998,1
	656 185,4	24 582,1	54 100,0	685 703,3	744 970,0
Moins : Crédits permanents				69,2	69,2
Crédits à voter				685 634,1	744 900,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	100 771,2	103 996,7
Fonctionnement	349 241,6	346 810,0
Affectation à un fonds spécial	-	9 000,0
Transfert	206 122,6	228 185,5
Créances douteuses et autres provisions	50,0	50,0
Total	656 185,4	688 042,2
Budget d'investissements		
Immobilisations	53 900,0	80 549,1
Prêts, placements, avances et autres	200,0	200,0
Total	54 100,0	80 749,1

Programme 1

Infrastructures et systèmes de transport

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Transport terrestre	469 039,8	11 053,7	11 612,2	469 598,3	515 025,3
2. Transport maritime	102 360,1	-	1 277,2	103 637,3	101 878,5
3. Transport aérien	7 939,5	-	34 051,8	41 991,3	54 977,6
4. Commission des transports du Québec	11 583,9	1 171,9	446,0	10 858,0	11 090,5
	<u>590 923,3</u>	<u>12 225,6</u>	<u>47 387,2</u>	<u>626 084,9</u>	<u>682 971,9</u>
Crédit à voter				626 084,9	682 971,9

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection et le maintien en état des infrastructures de transport et à assurer l'exploitation des infrastructures de transport. Il vise aussi à établir les politiques et la réglementation relatives aux systèmes de transport de personnes et de marchandises, à apporter une aide financière aux organismes offrant des services de transport, à délivrer des permis de transport ou de location pour différents modes de transport et à gérer le Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2015-2016	2014-2015
			3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	50 951,0	871,8	1 194,3	8 113,6	61 130,7	63 656,1
Fonctionnement	316 005,2	68,5	4 426,0	3 470,3	323 970,0	321 230,0
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	9 000,0
Transfert	102 083,6	101 419,8	2 319,2	-	205 822,6	227 506,0
	<u>469 039,8</u>	<u>102 360,1</u>	<u>7 939,5</u>	<u>11 583,9</u>	<u>590 923,3</u>	<u>621 392,1</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	11 412,2	1 277,2	34 051,8	446,0	47 187,2	72 761,8
Prêts, placements, avances et autres	200,0	-	-	-	200,0	200,0
	<u>11 612,2</u>	<u>1 277,2</u>	<u>34 051,8</u>	<u>446,0</u>	<u>47 387,2</u>	<u>72 961,8</u>

Programme 2

Administration et services corporatifs

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction	9 442,2	-	15,9	9 458,1	9 490,7
2. Services corporatifs	48 205,9	12 356,5	6 671,0	42 520,4	45 951,5
3. Planification, recherche et développement	7 614,0	-	25,9	7 639,9	6 555,9
	65 262,1	12 356,5	6 712,8	59 618,4	61 998,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				50,0	50,0
Crédit à voter				59 549,2	61 928,9

Ce programme vise à fournir les divers services de direction, de soutien à la gestion des activités du Ministère. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	8 362,3	25 014,9	6 263,3	39 640,5	40 340,6
Fonctionnement	779,9	23 141,0	1 350,7	25 271,6	25 580,0
Transfert	300,0	-	-	300,0	679,5
Créances douteuses et autres provisions	-	50,0	-	50,0	50,0
	9 442,2	48 205,9	7 614,0	65 262,1	66 650,1
Budget d'investissements					
Immobilisations	15,9	6 671,0	25,9	6 712,8	7 787,3
	15,9	6 671,0	25,9	6 712,8	7 787,3

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Fonds des réseaux de transport terrestre	-	9 000,0
Total du portefeuille	-	9 000,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Capital	-	3 600,0
Intérêt	-	5 400,0
Total du portefeuille	-	9 000,0

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des taxis et autocars	1 500,0	1 500,0
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	8 500,0	8 000,0
Aide aux chemins d'accès isolés	1 100,1	1 116,3
Aide financière au réseau routier local	-	18 410,0
Aide spécifique pour le transport adapté	90 000,0	88 088,2
Société des Traversiers du Québec	97 745,1	90 126,0
Transport aérien	2 319,2	4 677,5
Transport maritime	3 674,7	3 762,0
Transport terrestre	983,5	11 826,0
Total du programme 1	205 822,6	227 506,0
Programme 2 - Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement en transport	-	279,5
Autres crédits de transfert	300,0	400,0
Total du programme 2	300,0	679,5
Total du portefeuille	206 122,6	228 185,5

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	7 394,2	16 691,7
Entreprises et organismes d'État	97 745,1	90 126,0
Institutions d'enseignement	-	153,7
Municipalités	87 658,3	108 274,6
Organismes à but non lucratif	550,0	702,8
Personnes	12 775,0	12 236,7
Total du portefeuille	206 122,6	228 185,5

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	31 004,7	26 316,8
Fonctionnement	58 979,4	58 131,3
Capital	17 843,6	16 375,4
Intérêt	4 292,1	4 805,0
Support	94 002,8	122 557,0
Total du portefeuille	206 122,6	228 185,5

Travail, Emploi et Solidarité sociale

Programmes	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
(000 \$)					
1. Mesures d'aide à l'emploi	787 692,3	-	-	787 692,3	800 499,7
2. Mesures d'aide financière	2 945 239,2	-	1 640,0	2 946 879,2	2 956 282,1
3. Administration	454 743,4	1 165,3	1 119,6	454 697,7	476 812,8
4. Travail	29 964,5	250,2	991,0	30 705,3	31 784,3
5. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	50 775,6	5,6	10,0	50 780,0	51 219,0
	<u>4 268 415,0</u>	<u>1 421,1</u>	<u>3 760,6</u>	4 270 754,5	4 316 597,9
Moins : Crédits permanents				5 510,3	5 519,9
Crédits à voter				4 265 244,2	4 311 078,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2015-2016	2014-2015
(000 \$)		
Rémunération	184 951,3	195 376,5
Fonctionnement	126 524,8	136 912,7
Affectation à un fonds spécial	1 026 577,7	1 019 343,7
Transfert	2 924 860,5	2 955 471,7
Créances douteuses et autres provisions	5 500,7	5 500,7
Total	4 268 415,0	4 312 605,3
Budget d'investissements		
Immobilisations	2 109,6	3 762,7
Prêts, placements, avances et autres	1 651,0	1 651,0
Total	3 760,6	5 413,7

Programme 1

Mesures d'aide à l'emploi

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Mesures d'aide à l'emploi	671 692,3	-	-	671 692,3	684 499,7
2. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la mise en oeuvre de l'Entente sur le marché du travail*	116 000,0	-	-	116 000,0	116 000,0
	<u>787 692,3</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>787 692,3</u>	<u>800 499,7</u>
Crédit à voter				787 692,3	800 499,7

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (RLRQ, chapitre D-8.3) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (RLRQ, chapitre F-5). De plus, ce programme privilégie la mobilisation et l'engagement réciproque de l'ensemble des acteurs concernés par le fonctionnement du marché du travail par le biais de l'Entente sur le marché du travail.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Affectation à un fonds spécial	671 692,3	115 000,0		786 692,3	796 499,7
Transfert	-	1 000,0		1 000,0	4 000,0
	<u>671 692,3</u>	<u>116 000,0</u>		<u>787 692,3</u>	<u>800 499,7</u>

Programme 2

Mesures d'aide financière

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Aide aux personnes et aux familles	2 866 258,1	-	1 640,0	2 867 898,1	2 893 888,8
2. Action communautaire	23 825,4	-	-	23 825,4	8 004,5
3. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	30 211,7	-	-	30 211,7	29 444,8
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi*	24 944,0	-	-	24 944,0	24 944,0
	2 945 239,2	-	1 640,0	2 946 879,2	2 956 282,1
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001) Élément 1				5 500,0	5 500,0
Crédit à voter				2 941 379,2	2 950 782,1

Ce programme vise à rendre accessible à toutes les personnes, qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier par l'entremise du réseau d'Emploi-Québec. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide financière de dernier recours égale à la différence entre leurs ressources et leurs besoins essentiels qui leur sont reconnus. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi. En outre, ce programme contribue au financement des organismes communautaires en lien avec leur mission globale et il accorde à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. Il vise également à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales et permet la conversion des prestations d'aide financière en mesures d'aide à l'emploi.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2015-2016	2014-2015
			3	4		
			(000 \$)			
Affectation à un fonds spécial	21 474,2	19 817,1	-	24 944,0	66 235,3	48 980,0
Transfert	2 839 283,9	4 008,3	30 211,7	-	2 873 503,9	2 900 162,1
Créances douteuses et autres provisions	5 500,0	-	-	-	5 500,0	5 500,0
	2 866 258,1	23 825,4	30 211,7	24 944,0	2 945 239,2	2 954 642,1
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres	1 640,0	-	-	-	1 640,0	1 640,0
	1 640,0	-	-	-	1 640,0	1 640,0

Programme 3

Administration

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Direction et services à la gestion	214 214,4	1 165,3	1 119,6	214 168,7	220 250,1
2. Centre de recouvrement	5 999,9	-	-	5 999,9	6 566,3
3. Administration des mesures d'aide à l'emploi et d'aide financière	227 786,6	-	-	227 786,6	242 597,5
4. Politiques, analyse stratégique et action communautaire	6 742,5	-	-	6 742,5	7 398,9
	<u>454 743,4</u>	<u>1 165,3</u>	<u>1 119,6</u>	454 697,7	<u>476 812,8</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter*				454 688,1	476 803,2

Ce programme vise l'administration des mesures d'aide à l'emploi, de la Commission des partenaires du marché du travail, des mesures d'aide financière, du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au fonds du Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielles et de services aux citoyennes et citoyens. Il contribue au financement du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)			
Rémunération	59 189,4	4 851,3	98 715,0	6 150,1	168 905,8	178 394,0
Fonctionnement	90 317,3	1 148,6	27 736,0	592,4	119 794,3	129 283,2
Affectation à un fonds spécial	63 370,2	-	101 335,6	-	164 705,8	167 131,3
Transfert	1 337,5	-	-	-	1 337,5	2 050,0
	<u>214 214,4</u>	<u>5 999,9</u>	<u>227 786,6</u>	<u>6 742,5</u>	454 743,4	<u>476 858,5</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	1 109,6	-	-	-	1 109,6	1 109,6
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-	-	-	10,0	10,0
	<u>1 119,6</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	1 119,6	<u>1 119,6</u>

Programme 4

Travail

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Relations du travail	13 487,3	150,0	841,0	14 178,3	16 699,6
2. Commission de l'équité salariale	7 532,9	100,2	150,0	7 582,7	8 352,0
3. Contribution financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à la Commission des relations du travail	8 944,3	-	-	8 944,3	6 732,7
	29 964,5	250,2	991,0	30 705,3	31 784,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				0,7	0,7
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				-	9,6
Crédit à voter				30 704,6	31 774,0

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail, de relations du travail et d'équité salariale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	8 631,2	5 851,0	-	14 482,2	15 259,5
Fonctionnement	4 622,8	1 681,9	-	6 304,7	7 087,5
Affectation à un fonds spécial	-	-	8 944,3	8 944,3	6 732,7
Transfert	232,6	-	-	232,6	310,0
Créances douteuses et autres provisions	0,7	-	-	0,7	0,7
	13 487,3	7 532,9	8 944,3	29 964,5	29 390,4
Budget d'investissements					
Immobilisations	840,0	150,0	-	990,0	2 643,1
Prêts, placements, avances et autres	1,0	-	-	1,0	1,0
	841,0	150,0	-	991,0	2 644,1

Programme 5

Promotion et développement de la Capitale-Nationale

Éléments	Budget de dépenses 2015-2016	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2015-2016	Crédits 2014-2015
			(000 \$)		
1. Secrétariat à la Capitale-Nationale	34 579,9	5,6	10,0	34 584,3	33 160,2
2. Commission de la capitale nationale du Québec	16 195,7	-	-	16 195,7	18 058,8
	50 775,6	5,6	10,0	50 780,0	51 219,0
Crédit à voter				50 780,0	51 219,0

Ce programme a pour objet le soutien et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec comme capitale nationale, en contribuant à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités, en responsabilisant les milieux locaux et régionaux dans la prise en main de leur développement social, culturel, touristique ainsi qu'économique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2015-2016	2014-2015
			(000 \$)		
Rémunération	1 563,3	-		1 563,3	1 723,0
Fonctionnement	425,8	-		425,8	542,0
Transfert	32 590,8	16 195,7		48 786,5	48 949,6
	34 579,9	16 195,7		50 775,6	51 214,6
Budget d'investissements					
Immobilisations	10,0	-		10,0	10,0
	10,0	-		10,0	10,0

Crédit au net

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 3 - Administration		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	453 578,1	475 693,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 000,0	1 000,0
Crédit au net	452 578,1	474 693,2

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des revenus de recouvrement du Ministère notamment de l'aide financière de dernier recours et du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants.

Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 10 % des revenus compris entre 1 000 000 \$ et 67 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 5 % des revenus qui excèdent 67 000 000 \$, sans excéder 80 000 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	786 692,3	796 499,7
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	19 817,1	3 643,2
Fonds de développement du marché du travail	24 944,0	24 944,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	21 474,2	20 392,8
Total du programme 2	66 235,3	48 980,0
Programme 3 - Administration		
Fonds de développement du marché du travail	101 335,6	108 608,3
Fonds des biens et des services	40 402,9	35 555,7
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	17 626,1	17 626,1
Fonds du Tribunal administratif du Québec	5 341,2	5 341,2
Total du programme 3	164 705,8	167 131,3
Programme 4 - Travail		
Fonds de la Commission des relations du travail	8 944,3	6 732,7
Total du portefeuille	1 026 577,7	1 019 343,7

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	132 021,3	132 731,7
Fonctionnement	35 966,3	35 548,3
Capital	15 651,0	15 651,0
Intérêt	933,0	933,0
Support	842 006,1	834 479,7
Total du portefeuille	1 026 577,7	1 019 343,7

Crédits de transfert

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Entente sur le marché du travail	1 000,0	4 000,0
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Action communautaire	3 849,3	3 802,3
Aide aux personnes et aux familles	2 839 283,9	2 866 356,0
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	30 211,7	29 444,8
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	159,0	559,0
Total du programme 2	2 873 503,9	2 900 162,1
Programme 3 - Administration		
Autres crédits de transfert	1 337,5	2 050,0
Programme 4 - Travail		
Autres crédits de transfert	232,6	310,0
Programme 5 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la Ville de Québec	26 800,0	25 100,0
Commission de la capitale nationale du Québec	16 195,7	18 058,8
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	5 790,8	5 790,8
Total du programme 5	48 786,5	48 949,6
Total du portefeuille	2 924 860,5	2 955 471,7

Ventilation par bénéficiaires

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Entreprises	685,6	685,6
Entreprises et organismes d'État	19 000,0	21 526,0
Municipalités	26 800,0	25 100,0
Organismes à but non lucratif	14 183,6	14 859,5
Personnes	2 864 191,3	2 893 300,6
Total du portefeuille	2 924 860,5	2 955 471,7

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2015-2016	2014-2015
	(000 \$)	
Rémunération	4 225,1	4 685,3
Fonctionnement	5 148,3	5 514,1
Capital	6 037,7	5 799,1
Intérêt	2 588,9	3 927,5
Support	2 906 860,5	2 935 545,7
Total du portefeuille	2 924 860,5	2 955 471,7

